



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



REVUE DES FILIÈRES BETAIL/VIANDE & LAIT ET DES POLITIQUES QUI LES INFLUENCENT EN GUINÉE BISSAU



**REVUE DES FILIÈRES BETAÏL/VIANDE & LAIT ET DES POLITIQUES QUI LES
INFLUENCENT EN GUINÉE BISSAU**

Florentino CORREIA

Edité par
Mamadou NIANG
Abdou SALLA
Berhanu BEDANE
(Editeurs)

Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et
la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

2016

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ou de l'ECOWAS aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, ou de l'ECOWAS aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

© FAO and ECOWAS, 2016

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO, ou de la CEDEAO.

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Photo de couverture

Les photos du haut de gauche à droite : 1. Un boucher vendant des découpes de viande au Tadjikistan - © FAO / Vasily Maximov, 2. Un enfant gardant un troupeau à Beinam, au Niger - © FAO / Ado Youssouf, 3. Pesée de lait à Naivasha, au Kenya - © FAO / Simon Maina

Les photos du bas de gauche à droite : 1. Decoupe de viande à Kumasi, Ghana - © FAO / Pietro Cenini, 2. Des hommes Maasai échangeant de l'argent pour la vente d'une vache au marché à bétail. - © FAO / Simon Maina, 3. Une femme portant le lait à Chifra, en Ethiopie - © FAO / Giulio Napolitano

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES FIGURES.....	viii
RESUME EXECUTIF.....	ix
1. INTRODUCTION.....	1
2. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DES FILIERES VIANDE ET LAIT.....	4
3. DESCRIPTION ET SCHEMATISATION DES FILIERES VIANDES ET LAIT.....	6
3.1. Les principaux acteurs intervenant dans la filière viande.....	6
3.2. Structures des filières viande et lait.....	8
3.2.1. Structure de la filière viande.....	8
3.2.2. Structures de la filière lait.....	9
3.2.3. Flux physiques de viande parmi les différents composants (acteurs).....	11
3.2.4. Flux physiques de lait parmi les différents composants (acteurs).....	11
3.3. Le processus de la production primaire.....	12
3.3.1. Type d'élevage dominant ou autres systèmes de production animale.....	12
3.3.2. Rendement par unité et production du lait par jour et par lactation chez les différentes espèces animales.....	13
3.3.3. Productions totales en viande et en lait de chaque système rural.....	13
3.3.4. Production du lait.....	13
3.3.5. Perte post récolte en viande et en lait.....	14
3.3.6. Capacité de stockage des productions.....	14
3.4. Intrants et facteurs pour la production primaire.....	15
3.4.1. Type et quantité d'intrants requis.....	15
3.4.2. Prix d'achat par type d'intrant.....	15
3.5. Les étapes de transformation jusqu'au produit final.....	15
3.5.1. Les étapes de transformation de la viande.....	15
3.5.2. Les étapes de transformation du lait.....	16
3.6. Différents sous-produits et/ou produits communs.....	16
3.7. Emplacement/localisation géographique des différents composants (segments /agents /acteurs).....	16
3.8. Superficie de terre et autres ressources naturelles alloués aux filières viande et lait.....	16
3.9. Compétition sur l'utilisation de terre ou autres ressources naturelles.....	17
3.10. Impact des filières viande et lait sur l'environnement.....	17
3.10.1. Nombre d'acteurs des filières par composant/segment (chaîne).....	17

3.12.	Actuel et futur potentiel de demande domestique en viande et en lait	18
3.13.	Actuel et futur potentiel de demande étrangère en viande et en lait.....	18
3.14.	La capacité des produits à satisfaire les exigences internationales	18
3.15.	Synergies avec les autres activités.....	19
4.	INFRASTRUCTURE ET AUTRES SERVICES D'APPUI	20
4.1.	Transport.....	20
4.2.	Vulgarisation et assistance technique.....	20
4.3.	Contrôle de la qualité et certification.....	20
5.	MARKETING, COMMERCE ET PRIX	21
5.1.	Produit et quantité commercialisée du produit.....	21
5.1.1.	Viande	21
5.1.2.	Lait	21
5.2.	Prix au producteur du produit au niveau de différentes localités.....	21
5.3.	Prix au consommateur du produit au niveau de différentes localités.....	22
5.4.	Localisation des principaux marchés dans la région et/ou au niveau national.....	22
5.5.	Apparences socio-économiques des clients réels et potentiels, y compris leurs capacités de dépense.....	22
5.6.	Contrôle de "sur prix" (comment les différents prix sont établis et contrôlés).....	22
5.7.	Distribution en gros et en détail	22
6.	GOVERNANCE ET ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL	23
6.1.	L'organisation et interactions entre différents acteurs de la filière dans le processus d'intégration verticale des segments (synergies, conflits réels ou potentiels, etc.).....	23
6.2.	Existence d'associations/coopératives et leurs forces	23
6.3.	ONG's qui agissent dans l'appui aux filières.....	23
7.	PROJET NATIONAL OU RÉGIONAL DONT BENEFICIENT LES FILIERES	25
8.	POLITIQUES ET STRATEGIES	26
8.1.	Les politiques des ressources naturelles	26
8.2.	Motivations ou dissuasion aux producteurs et consommateurs.....	28

8.3.	Politiques des crédits	28
8.4.	Politiques du commerce international	28
8.5.	Actes, règlements et lois qui gouvernent les filières.....	28
8.6.	Contraintes majeures qui requièrent les interventions de la politique	28
8.7.	Suggestion des politiques pour assouplir les opérations des filières viande et lait	29
9.	LES CONTRAINTES TOUCHANT LES FILIERES VIANDE ET LAIT ET SOLUTIONS PROPOSEES	30
9.1.	Analyse SWOT/FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) de la filière viande	30
9.2.	Contraintes et problèmes majeurs.....	32
9.3.	Les solutions proposées.....	34
9.4.	Projets et programmes suggérés (plan d'investissement)	35
9.4.1.	Coûts des programmes et plan de investissement	35
9.4.2.	Les instruments de politique et le mécanisme de leur mise en œuvre	36
10.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	39
11.	REFERENCES	41
12.	ANNEXES	42

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANAG:	Association Nationale des Agriculteurs de la Guinée Bissau
APRODEL:	Association Promotion pour le Développement Local
BAD:	Banque Africaine de Développement
BOAD:	Banque Ouest Africaine de Développement
CPP:	Cadre Programmation du Pays
DENARP:	Document Stratégique National de Réduction de la Pauvreté
DGE:	Direction Générale de l'Elevage
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCFA:	Franc de la Communauté Francophone d'Afrique
IDH:	Indice de Développement Humain
ILAP:	Enquête Légère d'évaluation de la Pauvreté
INE:	Institut National des Statistiques
LPDA:	Lettre Politique de Développement Agricole
LPDE:	Lettre Politique de Développement de l'Elevage
ODM:	Objectifs de Développement Millénaire
ONG:	Organisation Non Gouvernementale
PACE:	Programme Panafricain de Contrôle des Epizooties
PARC:	Campagne Panafricaine de lutte Contre la Peste Bovine
PDDAA:	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PIB:	Produit Intérieur Brut
PMV-GRN:	Projet de Mise en Valeur et Gestion des Ressources Naturelles
PNIA:	Programme National d'Investissement Agricole
PNSA:	Programme National de la Sécurité Alimentaire
PRESAR:	Projet de Réhabilitation du Secteur Agricole et Rural
PRRDC:	Projet de Réhabilitation Rurale et Communautaire

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Indicateurs économiques 2012.....	4
Tableau 2: Données statistiques sur les inspections des viandes des espèces animales abattues aux différents abattoirs dans les régions du pays entre 2010- 2012.....	13
Tableau 3: Prix d'achat par type d'intrants.....	15
Tableau 4: Production de viande produite et commercialisée de 2010 à 2012.....	21
Tableau 5: Prix de vente de viande et du lait au niveau de trois principales localités.....	22
Tableau 6: Analyse SWOT/FFOM de la filière viande.....	30
Tableau 7: Coût des programmes prioritaires.....	35

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Structure de la filière viande.....	9
Figure 2: Structure de la filière lait.....	10
Figure 3: Flux courants de la filière lait comprenant les différents acteurs.....	11
Figure 4: Flux courants de la filière lait comprenant les différents acteurs.....	13

RESUME EXECUTIF

La Guinée-Bissau couvre une superficie de 36 125 de km² et a une population estimée à 1520830 habitants (INE, 2009).

C'est donc un pays de taille limitée présentant une densité réduite de population (34 habitants/km²). La majeure partie de la de la population est rurale (75 pour cent) et l'essentiel de la population urbaine est concentré sur Bissau avec plus de 350 000 habitants. Le taux de croissance de la population est estimé à 2,3 pour cent. La population compte une trentaine de groupes ethniques.

La pauvreté est très importante, surtout en zone rurale où se concentrent 84,5 pour cent des pauvres. L'économie du pays demeure pour l'essentiel, une économie de subsistance dominée par le secteur primaire.

En effet, l'agriculture, au sens large (agriculture, élevage et forêts) reste l'activité économique principale, contribuant pour plus de 50 pour cent au Produit Intérieur Brut (PIB) et pour plus de 80 pour cent aux exportations et employant 82 pour cent de la population active. Cependant, ce secteur souffre d'insuffisances structurelles qui ne favorisent pas la valorisation de ces atouts. En effet le manque d'infrastructures et la pauvreté des zones rurales sont des freins à la diversification de la production primaire.

En Guinée-Bissau, l'élevage, sous ses formes diverses, occupe 72 pour cent de la population rurale à travers de multiples fonctions (économiques, sociales, de capital de réserve et d'épargne, de force de travail et d'amélioration de la fertilité des sols). Le pays dispose d'une potentialité considérable pour la production animale bien qu'il enregistre un déficit significatif de produits d'origine animale ce qui l'oblige à importer la quasi-totalité du lait, œufs et viande des poulets de chair pour l'approvisionnement des centres urbains. L'offre de produits d'origine animale est très faible et irrégulière ce qui rend difficile l'accès à ces produits.

Les programmes de développement en cours, s'inscrivent dans le cadre de la politique économique et social du Gouvernement, visant à assurer la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, l'utilisation durable des ressources naturelles et la satisfaction des besoins essentiels des populations notamment en viandes et autres produits animaux.

Ce sont des objectifs réalisables à moyen et à long terme, mais il est raisonnable de penser que la Guinée-Bissau pourrait rester encore pendant des années tributaires d'importations pour satisfaire sa demande intérieure en viandes et autres produits animaux.

L'un des principaux problèmes rencontrés par les acteurs des chaînes de valeur du bétail/viande et lait en Guinée Bissau est l'accès limité aux investissements publique et privé. Les acteurs dans le secteur de l'élevage ont besoin de compétences en marketing, organisation et en gestion. De plus, le sous-secteur de l'élevage souffre d'insuffisances structurelles qui nuisent à la valorisation de ces atouts.

En outre, les organisations de producteurs et des acteurs des filières ne sont pas assez bien structurées pour fournir l'appui nécessaire au développement des chaînes de valeur dans un contexte

de quasi absence des politiques claires pour le développement de l'élevage et de ces chaînes de valeur dans le pays.

En vue de relancer durablement le développement de l'élevage, il convient de redonner à ce secteur stratégique pour l'économie nationale la priorité qui est la sienne et y injecter les ressources appropriées. La promotion des filières d'élevage, le développement d'infrastructures pastorales de base et l'élargissement des services sociaux (éducation, santé, cadre de vie) aux éleveurs contribueront à la réalisation des objectifs préconisés dans les différents instruments de politiques de l'élevage. Il est donc urgent et nécessaire de recommander:

- La professionnalisation des acteurs des filières de l'élevage.
- La définition des politiques et lignes d'orientation stratégiques appropriées pour le développement des filières bétail/viande et lait à travers:
 - la promotion des petites et moyennes entreprises;
 - l'hygiène sanitaire des produits d'abattage.
- La mise en œuvre des cinq programmes/actions prioritaires pour le développement de filière lait que sont:
 - le programme de renforcement institutionnel du secteur de l'élevage;
 - le programme d'amélioration des statistiques d'élevage et de la communication;
 - le programme d'amélioration de la santé animale;
 - le programme d'appui aux filières d'élevage;
 - le programme de relance de la recherche vétérinaire et zootechnique.

Le coût des investissements de ces cinq programmes majeurs retenus pour cinq ans ont été évalués à 10,84 milliards FCFA soit 23,75 millions dollars EU (annexe 2)

La mise en œuvre et le suivi de ces programmes seront coordonnés par la Direction Générale de l'Elevage (DGE) qui sera supervisée par un Comité national de coordination réunissant les principaux acteurs et partenaires du secteur.

La DGE, dans le cadre de sa réorganisation, mettra en place un dispositif adéquat pour le suivi et l'évaluation des programmes. De plus un mécanisme de diffusion et de partage des informations générées par le dispositif de suivi sera mis en place, et des ateliers de partage et de capitalisation seront organisés annuellement avec les différents acteurs concernés.

I. INTRODUCTION

La Guinée-Bissau couvre une superficie de 36 125 km² et a une population estimée à 1 520 830 habitants (INE, 2009). C'est donc un pays de taille limitée présentant une densité réduite de population (34 habitants/km²). Environ, 75 pour cent de la population est rurale et l'essentiel de la population urbaine est concentré sur Bissau avec plus de 350 000 habitants. Le taux de croissance de la population est estimé à 2,3 pour cent. La population compte une trentaine de groupes ethniques.

La répartition en classes d'âge, selon le Document National pour la Réduction de la Pauvreté (DENARP) de 2004, met en évidence la jeunesse de la population. En effet, 50 pour cent de celle-ci à moins de 15 ans.

La Guinée – Bissau est membre de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Depuis le 5 mars 1997, elle a adhéré à l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Depuis cette adhésion, plusieurs réformes ont été mises en œuvre notamment l'amélioration de la situation des finances publiques la réduction du niveau d'inflation et la diminution du solde négatif de la balance commerciale. Mais les troubles sociopolitiques entre 1998 et 2000 et les mauvaises performances économiques dans ce contexte n'ont pas permis l'achèvement de ces réformes.

La pauvreté est très importante, surtout en zone rurale où se trouvent concentrés environ 84,5 pour cent des pauvres. L'indice de développement humain (IDH) évalué à moins de 0,500 soit au 172^e rang sur 177 pays (PNUD, 2003), est l'un des plus bas en Afrique sub-saharienne, avec un revenu annuel par tête de 230 dollars EU (UEMOA, 2005) et un faible pouvoir d'achat.

La Guinée-Bissau demeure pour l'essentiel, une économie de subsistance. En effet, le secteur primaire représente 67 pour cent du PIB et 80 pour cent des emplois (UEMOA-BCEAO, 2005).

Le climat varie beaucoup de la côte (2600 mm de pluies annuelles) vers l'intérieur des terres (1200 mm de pluies annuelles). La saison des pluies va de juin à octobre. Les sols sont principalement argilo sableux et ferrallitiques, avec une partie importante de sols hydromorphes dérivés d'alluvions maritimes dans les bas-fonds et les zones basses inondées par l'eau douce et les marées (zones côtières).

Il existe de grands bassins de rivières et de nombreux petits bassins des cours d'eaux qui constituent des potentialités importantes pour le développement agricole et pastoral.

Au plan agro écologique, le pays est divisé en quatre zones (ou pôles de développement économique) comprenant au total huit régions administratives, auxquelles il faut ajouter le Secteur Autonome de Bissau. Ce sont:

- la zone I dans le Nord (régions de Cacheu, de Oio et de Biombo);
- la zone II dans l'Est (régions de Bafatá et de Gabú);
- la zone III dans le Sud, (régions de Tombali et de Quinará);
- la zone IV dans le Sud-Ouest, (région de Bolama-Bijagós).

L'économie bissau-guinéenne est dominée par le secteur primaire. En effet, l'agriculture, au sens large (agriculture, élevage et forêts) reste l'activité économique principale, contribuant pour plus de 50

pour cent au PIB et pour plus de 80 pour cent aux exportations et employant 82 pour cent de la population active.

Elle est dominée par les exploitations familiales qui sont estimées à 96 700 contre seulement 1200 entreprises agricoles (ponteiros) qui s'adonnent à l'agriculture commerciale et moderne sur de grandes superficies.

Le riz constitue la principale culture vivrière. L'agriculture commerciale est dominée par la noix de cajou qui contribue à plus de 90 pour cent des recettes d'exportation.

La Guinée-Bissau dispose d'énormes potentialités et de ressources naturelles importantes, surtout en matière agropastorale. Toutefois, le secteur agricole souffre d'insuffisances structurelles liées essentiellement au manque d'infrastructures et à la pauvreté des zones rurales qui sont des freins à la diversification de la production primaire.

Bien que les potentialités du pays soient essentiellement concentrées dans le domaine agricole, un autre atout du pays réside dans la richesse exceptionnelle de ses eaux. On estime que les ressources halieutiques pourraient fournir 70 000 à 100 000 tonnes de poissons par an.

En ce qui concerne les ressources minières identifiées (phosphates et bauxite notamment), leur exploitation reste conditionnée à l'aménagement global des régions concernées et à une stabilisation durable de la situation socio-politique.

Malgré ces potentialités, la situation économique du pays demeure extrêmement précaire et l'insécurité alimentaire est fréquente en milieu rural.

L'élevage constitue un secteur important de l'économie rurale. Cependant, il n'arrive pas encore à exprimer la plénitude de son potentiel. En effet, le secteur souffre d'un certain nombre de contraintes, dont les plus importantes sont d'ordre institutionnel.

Bien que le pays dispose d'une potentialité considérable pour la production animale, la Guinée Bissau enregistre cependant, un déficit significatif de produits d'origine animale ce qui l'oblige à importer la quasi-totalité du lait, œufs et viande des poulets de chair pour l'approvisionnement des centres urbains.

L'offre de produits d'origine animale est très basse. L'irrégularité de l'offre rend l'accès à ce produit très difficile. Cependant, l'utilisation des espèces à cycle court pourrait avoir un intérêt stratégique pour répondre rapidement aux besoins du pays en protéines d'origine animale.

L'objectif de l'étude est de faire un état des lieux des filières bétails/viande et lait ainsi que les politiques qui les influent afin de déterminer les gaps et les domaines d'interventions prioritaires mais également des plans d'investissement détaillés pour la mise en œuvre pratique des politiques.

Le présent rapport comprend en plus d'un résumé exécutif, d'une introduction et d'une conclusion, huit chapitres que sont:

- Contexte socio-économique des filières bétail/viande et lait;
- Description et schématisation des filières bétail/viande et lait;

- Infrastructures et autres services d'appui;
- Marketing, commerce et prix;
- Gouvernance et arrangement institutionnel;
- Projets nationaux ou régionaux dont bénéficient les filières;
- Politiques et stratégies;
- Contraintes touchant les filières bétail viande et lait et solutions proposées.

2. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DES FILIERES VIANDE ET LAIT

L'élevage constitue après l'agriculture la deuxième activité de la population au milieu rural. Sa contribution, représente un capital évalué à 29 690 000 dollars EU soit 3,5 pour cent du PIB national et environ 7,8 pour cent du PIB du secteur agricole. C'est une activité pratiquée par environ 190 891 ménages, représentant 95,6 pour cent de ménages agricoles. Il concoure ainsi à la croissance de la sécurité alimentaire, à la diversification et à l'augmentation des revenus ruraux, à l'amélioration d'équilibre de balance des paiements, à la préservation et l'amélioration de l'environnement, en particulier par le développement de l'association agriculture-élevage.

La contribution de l'élevage dans le budget de l'Etat est nulle, en raison de l'absence d'exportations de produits d'origine animale (viande, lait et œufs). Il n'y a pas une production semi-intensive ou intensive au niveau des filières bétail et viande et du lait qui garantissent des conditions pour l'exportation de ces produits. On note presque une absence totale du secteur privé dans le sous-secteur de l'élevage, à l'exception faite à l'émergence de petites entreprises de production avicole intensive.

3.1 Produit Intérieur Brut (PIB) actuel du pays et la tendance au cours de ces dernières années

Selon les données de l'Institut National de Statistique (INE) de 2011, le PIB national en 2010 est de 837 052 000 dollars EU, dont l'agriculture, la foresterie, la pêche et l'élevage ont contribué à hauteur de 377 486 000 dollars EU, soit environ 46 pour cent du PIB national.

L'élevage occupe une place importante dans l'économie nationale. Globalement, le cheptel bissau-guinéen représente un capital évalué à 29 690 000 dollars EU (3,5 pour cent) du PIB national et environ 7,8 pour cent du PIB de secteur agricole. C'est une activité pratiquée par environ 190 891 ménages (Recensement du 2009) représentant 95,6 pour cent de ménages agricoles. Il concoure ainsi à la croissance de la sécurité alimentaire, à la diversification et à l'augmentation des revenus ruraux, à l'amélioration d'équilibre de balance des paiements, à la préservation et l'amélioration de l'environnement, en particulier par le développement de l'association agriculture-élevage.

En 2011, la croissance économique a été de 5,1 pour cent, tirée par les exportations, qui ont contribué avec 14,4 pour cent du PIB (tableau 1).

Tableau 1: Indicateurs économiques 2012

Rubriques	2010	2011	Estimation 2012	Projection 2013
Croissance réelle du PIB	3,5	5.1	4.6	4,9
Croissance réelle du PIB per capita	1,4	3	2.5	2,8
Inflation mesurée par l'IPC	2,2	4,6	3.4	1,9
Solde Budgétaire % PIB	- 0,2	-1,6	-0.2	-1,2
Balance courante/Solde Budgétaire % PIB	-7,6	- 6,7	-7.7	-7,9

Source: INE, 2012.

2.2. Contribution au PIB national de chacune des filières viande et lait, et sa tendance

La contribution au PIB national de chacune des filières n'est pas disponible dans les données statistiques actuelles.

2.3. Contribution au revenu du ménage, bien être et emploi,

L'élevage est une activité économique pratiquée par environ 190 891 ménages qui concourent à la croissance de la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté, à la diversification et à l'augmentation des revenus paysans et des éleveurs, à l'amélioration d'équilibre de balance de paiement, à la préservation et l'amélioration de l'environnement, en particulier par le développement d'intégration agriculture-élevage.

D'une manière générale, il s'agit dans les deux cas ci-dessous cités, de systèmes mixtes l'agriculture et élevage, ce qui se traduit dans les faits par:

- Le système Fula qui tire la plus grande partie de son revenu des produits animaux: 1 800 à 4 600 dollars EU contre 1 600 pour les cultures (Sall, 1996).
- Le système Balante qui tire la plus grande partie de son revenu des produits animaux (500 à 1 000 dollars EU contre 300 dollars EU pour la agriculture), notamment des petits ruminants, des porcins et des volailles. Le rôle socioreligieux conféré aux bovins les exclut des transactions commerciales (Sall, 1996).

2.4. La proportion de la population engagée (emploi, dans les filières viande et lait)

L'élevage, selon le recensement de 2009, demeure une activité pratiquée par environ 190 891 ménages représentant ainsi 95,6 pour cent de ménages agricoles. Il concoure à la croissance de la sécurité alimentaire, à la diversification et à l'augmentation des revenus ruraux, à l'amélioration d'équilibre de balance des paiements, à la préservation et l'amélioration de l'environnement, en particulier par le développement de l'association agriculture-élevage.

2.5. Les principaux objectifs de la production de la viande et du lait

Les objectifs de la production de viande et lait s'inscrivent dans la dynamique globale de développement du secteur de l'élevage afin de résoudre les problèmes de la faim, de la malnutrition, l'insécurité alimentaire et la création de l'emploi pour les producteurs notamment les jeunes et les femmes.

Ces objectifs de production permettent également d'accroître au niveau du pays, l'offre de produits animaux en quantité et en qualité, en vue de sécuriser et de diversifier la base de subsistance et de revenus des populations pastorales et agropastorales en leur permettant d'accéder à d'autres produits alimentaires.

Le pays est chroniquement déficitaire en produits d'origine animale (viande et lait) d'où le recours aux importations pour combler le déficit.

3. DESCRIPTION ET SCHEMATISATION DES FILIERES VIANDES ET LAIT

3.1. Les principaux acteurs intervenant dans la filière viande

Il s'agit de:

3.1.1. Les producteurs

Ils élèvent les animaux et décident à un moment donné de vendre une partie du troupeau pour répondre à des besoins familiaux (achat de céréales, soins, habillement, fêtes, etc.). Il arrive que les éleveurs passent par leur groupement pour vendre les animaux et très rarement les producteurs se spécialisent dans une espèce animale donnée. Aussi, dans leur grande majorité, les producteurs bissau-guinéens élèvent indistinctement les bovins, les ovins et les caprins.

3.1.2. Les intermédiaires

Ce sont les opérateurs entre les éleveurs et commerçants/bouchers. Ils opèrent généralement en collectant les animaux de villages en villages et aux marchés hebdomadaires en vue de les vendre aux commerçants et parfois aux consommateurs.

3.1.3. Les commerçants

Ils négocient et achètent les animaux avec les intermédiaires. Ils achètent également auprès des éleveurs traditionnels et des emboucheurs individuels lorsque ceux-ci se présentent directement sur le marché.

3.1.4. Association des éleveurs

Elle assure le renforcement de capacité organisationnelle, en gestion, facilitation de l'accès au financement et de défense d'intérêt de classe professionnelle.

3.1.5. ONG's et partenaires au développement

Ils appuient les éleveurs techniquement et financièrement à travers le financement des microprojets d'activités génératrices de revenus et la formation.

3.1.6. Autorités administratives

Ils assurent la gestion des abattoirs et des marchés et prélève des taxes sur l'utilisation des infrastructures d'abattage.

3.1.7. Services d'élevage

Ils assurent la prestation d'assistance techniques aux éleveurs et contrôle de qualité des produits d'origine animale. Aussi, ils certifient et délivrent les certificats zoo sanitaires.

3.1.8. Les bouchers

Ils achètent et abattent les animaux dont la viande est vendue en gros, demi gros ou en détail aux autres bouchers grilleurs, bouchers détaillant mais aussi aux consommateurs.

a. Situation actuelle du système d'abattage

Les abattoirs municipaux de Bissau, Bafatá et de Gabú se trouvent dans une situation inacceptable du point de vue hygiénique sanitaire, technologique et organisationnelle. La réhabilitation des abattoirs référencés est à exclure, non seulement à cause des coûts élevés mais aussi par rapport aux résultats insuffisants qu'on peut obtenir. La solution est la construction de nouveaux abattoirs avec une technologie simple mais adéquats aux normes modernes hygiénique sanitaire, technologique et organisationnelle.

b. Système de commercialisation de la viande

En ce que concerne la commercialisation de viande produite dans l'ensemble du pays, seulement une petite partie est commercialisée. L'essentiel de la viande produite est destinée à l'autoconsommation.

c. Organisation du marché de la viande bovine

Dans l'ensemble du pays le marché de la viande est organisé en quatre étapes, à savoir:

➤ Achat/commercialisation des animaux

Il est effectué directement auprès des éleveurs via l'intermédiaire ou directement par les commerçants. Les commerçants qui sont actifs sur le marché de Bissau utilisent habituellement des intermédiaires. Les commerçants de Bafatá et de Gabú sont plus proches aux zones de production animale et ils ont un chiffre d'affaires limité à quelques têtes par semaine. En général ils achètent directement auprès des éleveurs.

➤ Transport des animaux

Il est organisé par les commerçants. Cette étape est importante du point de vue économique et de l'organisation. Les animaux (bovins, ovins et caprins) abattus notamment à Gabú, Bafatá et Oio et la majorité du bétail sont envoyés à Bissau. Ainsi, 70-80 pour cent de la totalité de viande est consommée à Bissau.

➤ Abattage

L'abattage s'effectue dans les abattoirs municipaux de Bissau, Gabú et de Bafatá et clandestinement dans plusieurs structures improvisées et dispersées sur le territoire national.

Jusqu'à la fin de l'abattage, l'animal appartient au boucher qui doit supporter tous les frais. A Bissau, les opérations d'abattage et la découpe sont confiées au détaillant. A Bafatá et Gabú, l'abattage et la découpe sont exécutés par les ouvriers salariés du boucher, parfois le boucher même.

➤ **Transformation et vente de viande**

Ces deux activités sont associées dans la mesure où en Guinée-Bissau, les bouchers sont à la fois abattants et détaillants. Rares sont les chevillards purs qui ne vendent qu'en gros au niveau des abattoirs.

d. Organisation du marché de la viande des petits ruminants (ovins et caprins)

Le marché de la viande des ovins et caprins est encore moins vérifiable que celui de la viande des bovins. Le recours aux structures d'abattage pour les petits ruminants est encore très faible dans ensemble du pays. La plupart des abattages des animaux se font au niveau des marchés hebdomadaires et leur commercialisation s'organise au niveau des marchés à bétail ou foirails, au niveau des centres urbains.

A Bafatá et à Gabú, ils existent les points de vente de la viande ovine et caprine. La plus part de ces viandes est vendue en petits morceaux et pas suivant le poids. Contrairement à Bissau, la viande des petits ruminants est vendue en petits morceaux ou suivant le poids en quantité limitée, tandis qu'il existe au marché un commerce important des animaux sur pied.

3.2. Structures des filières viande et lait

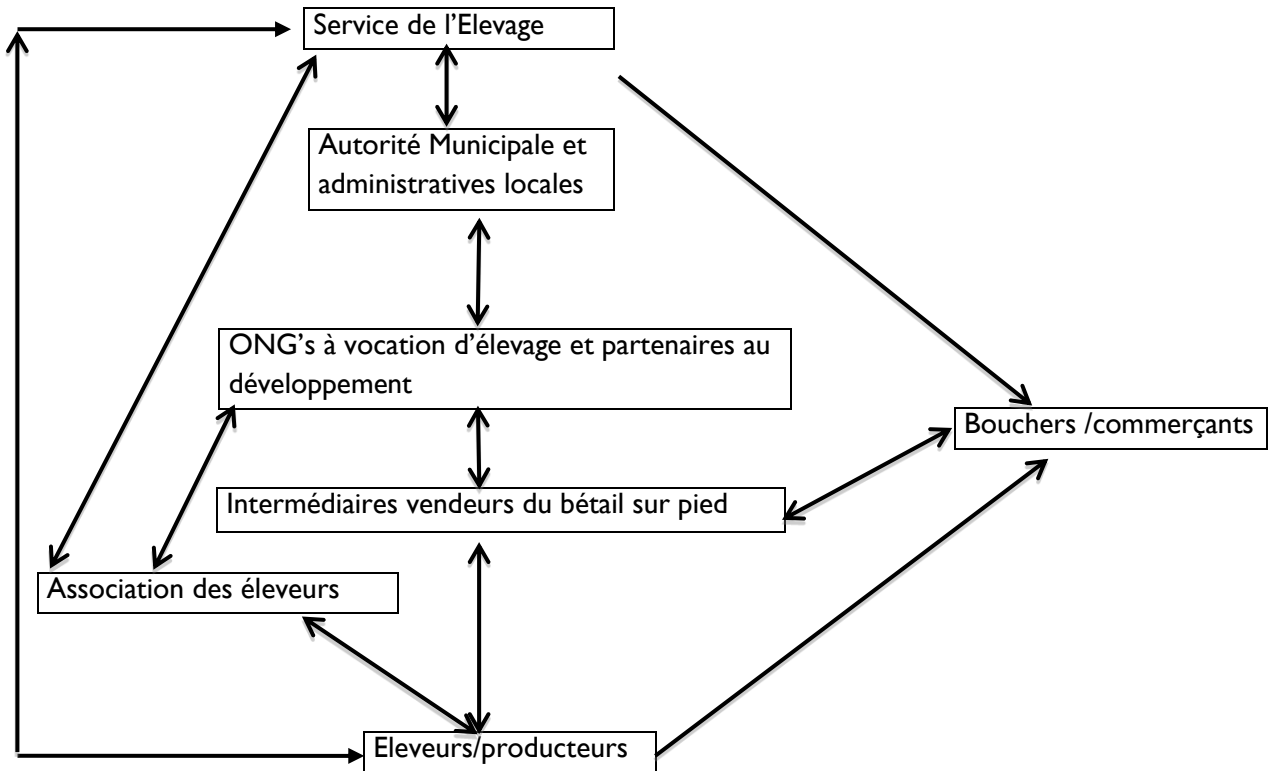
3.2.1. Structure de la filière viande

En Guinée-Bissau, les différentes composantes (acteurs ou segments) de la filière viandes sont:

- les éleveurs/Producteurs;
- les associations des éleveurs;
- les services de l'Élevage, prestataires d'assistance technique aux éleveurs;
- les ONG à vocation d'élevage et partenaires au développement;
- les intermédiaires vendeurs du bétail sur pied;
- les bouchers/commerçants de viande;
- les autorités administratives.

Le schéma des liaisons des flux de la filière viande, y compris les liaisons avec d'autres filières est présenté ci-dessous (figure 1).

Figure 1: **Structure de la filière viande**



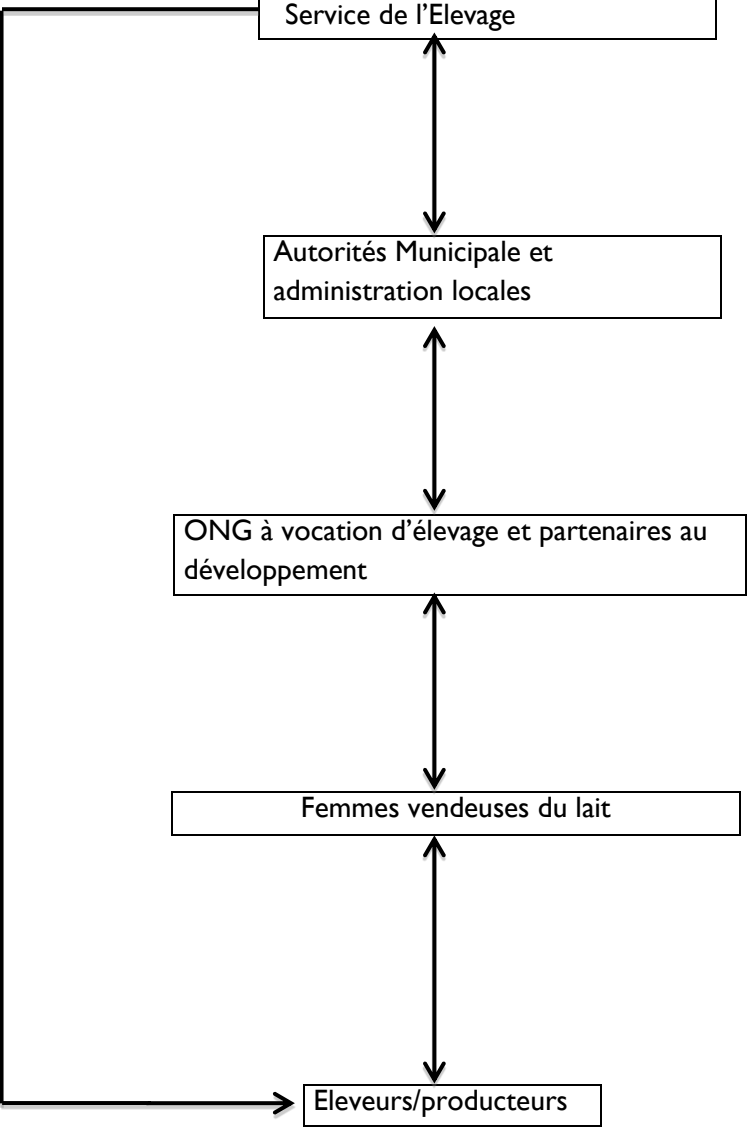
3.2.2. Structures de la filière lait

En Guinée-Bissau, les différentes composantes (acteurs ou segments) de la filière lait sont:

- les éleveurs/producteurs;
- les associations des éleveurs;
- les services de l'élevage, prestataires d'assistance technique aux éleveurs;
- les ONG's à vocation d'élevage et partenaires au développement;
- les autorités administratives.

Le schéma des liaisons des flux de la filière lait, y compris les liaisons avec d'autres filières, est présenté ci-dessous (figure 2).

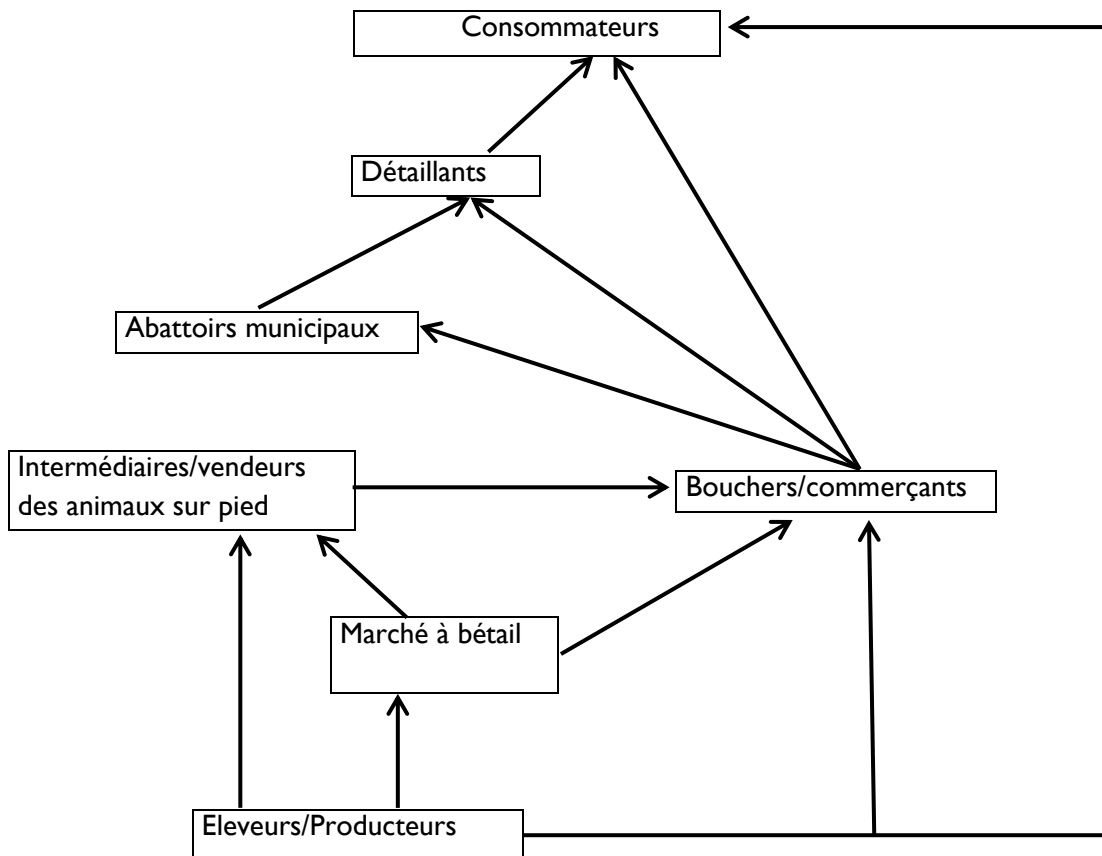
Figure 2: Structure de la filière lait



3.2.3. Flux physiques de viande parmi les différents composants (acteurs)

Les flux courants de la filière viande comprenant les différents acteurs sont résumés dans la figure 3 ci-dessous.

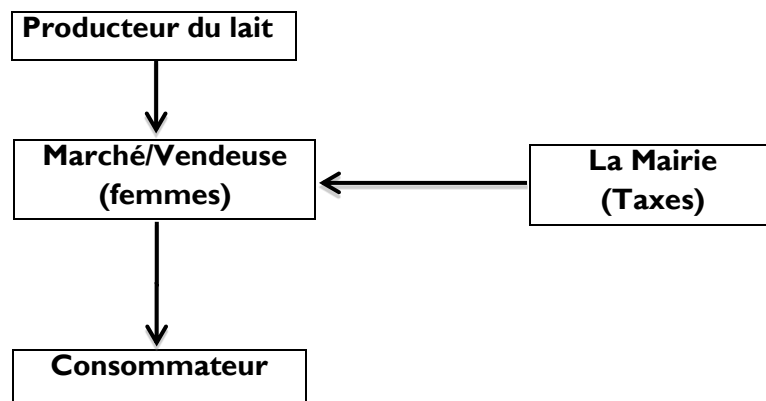
Figure 3: Flux courants de la filière lait comprenant les différents acteurs



3.2.4. Flux physiques de lait parmi les différents composants (acteurs)

Les flux courants de la filière lait comprenant les différents acteurs sont résumés dans la figure 4 ci-dessous

Figure 4: Flux courants de la filière lait comprenant les différents acteurs



3.3. Le processus de la production primaire

3.3.1. Type d'élevage dominant ou autres systèmes de production animale

Ils sont variables en fonction des zones agro écologiques et peuvent être décrits comme suit.

a. Dans les plateaux de l'intérieur (région Nord-est)

Le système de production prédominant est le système agropastoral pratiqué par les populations Peules et les Mandingues (musulmanes). C'est une combinaison entre l'élevage de bovins et de petits ruminants et la culture du maïs, du mil, du sorgho, de l'arachide et du coton. Dans cette zone on rencontre quelques rares systèmes pastoraux purs. Les effectifs de bovins et de petits ruminants sont importants. La taille moyenne des troupeaux familiaux est estimée à 35 bovins et 30 petits ruminants.

L'alimentation des ruminants est quasi exclusivement basée sur l'utilisation des parcours naturels, en plus de l'accès aux résidus de récolte à certaines périodes de l'année.

Le système d'élevage est surtout lié à la mobilité, avec des mouvements de transhumance importants en saison sèche vers les points d'eau permanents (en particulier les grands cours d'eau que sont le Geba et le Corubal) et dont l'amplitude est de plus en plus grande.

Le lait occupe une place centrale dans la subsistance des familles et l'essentiel de la production est autoconsommée, une faible proportion étant commercialisée sur les marchés urbains.

b. Dans la façade maritime

Le système de production est basé essentiellement sur la riziculture de mangrove, exploitée par les groupes de Balantas et Felupes (dioulas). La place de l'élevage est moins importante dans ce système de production et on a des effectifs d'animaux plus réduits, composés essentiellement d'espèces à cycle court. L'élevage est surtout sédentaire.

c. Dans la zone intermédiaire

De forte densité de population, le système de production est un système mixte comprenant la riziculture de mangrove (en superficies plus limitées), le maïs, le mil, le sorgho, l'arachide et l'anacarde.

Les groupes ethniques animistes sont les plus présents, avec notamment les Papéis (région de Biombo et Bissau surtout), les Manjacos et les Mancanhes (région de Cacheu) et les Bijagós (région de Bolama/Bijagós).

Les espèces animales sont plus diversifiées et les effectifs animaux par famille sont plus importants que dans la façade maritime, mais nettement moindre que dans les zones du Nord et de l'Est.

Dans l'ensemble, les différents systèmes d'élevage sont de type extensif et sont fortement associés aux conflits liés à l'utilisation de l'espace, surtout dans un contexte d'extension de la culture de l'anacarde et en l'absence de règles précises pour l'utilisation de l'espace communautaire entre les différents groupes d'usagers au niveau local.

3.3.2. Rendement par unité et production du lait par jour et par lactation chez les différentes espèces animales

Le poids moyen carcasse est de 110 kg pour les bovins, 10 kg pour les ovins, 9 kg pour les caprins et 40 kg pour les porcins.

La production laitière est essentiellement assurée par les races bovines locales qui produisent 0,5 à 1 litre de lait par jour, ce qui est faible. La production laitière est en moyenne de 110 litres par lactation de 180 jours et par vache. Ces performances demeurent en deçà des potentialités et des possibilités d'amélioration du poids de la carcasse à savoir 150 kg par tête bovine, 15 kg par tête ovine et 12 kg par tête caprine, et 1 400 litres par lactation de 280 jours par vache.

3.3.3. Productions totales en viande et en lait de chaque système rural

La viande est produite en Guinée-Bissau par les filières de ruminants (bovins, petits ruminants) et porcine. La production des ruminants est assez faible, car provenant essentiellement de systèmes extensifs peu productifs.

La production de la viande de filière porcine est moins bien suivie que celle des ruminants. Elle reste cependant peu intensifiée et dominée par les porcheries traditionnelles.

L'essentiel de la production de viande de toutes les espèces est non contrôlée. Les productions contrôlées de viande entre 2010 et 2012 sont données au tableau 2 ci-après.

Tableau 2: Données statistiques sur les inspections des viandes des espèces animales abattues aux différents abattoirs dans les régions du pays entre 2010- 2012

Années	Bovins		Caprins		Ovins		Total Production viande (tonnes)
	Têtes	Poids	Têtes	Poids	Têtes	Poids	
2010	13186	1390,82	6399	55,21	2881	50,1	1496
2011	14345	1459,0	8307	69,019	3840	48,536	1577
2012	13114	1270,605	8088	90,468	3096	40,101	1401

Source: DGE, 2012

3.3.4. Production du lait

La production laitière est essentiellement assurée par les races bovines. Dans des conditions optimales d'exploitation, les races locales produisent 1 à 1,5 litres de lait par jour, ce qui est faible. Bien que le marché soit potentiellement important, notamment en zone périurbaine, cette

production laitière est encore peu développée. La production laitière est également irrégulière et fortement marquée par une variation saisonnière.

Quelques essais d'amélioration de la production laitière ont été conduits dans les années 1990 par le centre de recherche de Bissorã (INPA) sur la base de croisements des races locales avec des zébus brésiliens (Gir et Nelore), avec de bons résultats (production de 4 à 5 litres de lait par jour pour les métis FI Gir).

La production de lait ne fait pas l'objet d'un suivi, avec des estimations annuelles. Cependant, elle est caractérisée par un déficit structurel, car de très loin insuffisante pour couvrir la demande intérieure qui ne cesse de croître.

Pour l'année 2007, la FAO a estimé la production de lait à 19 026 tonnes, soit l'équivalent d'environ 18 260 000 litres de lait frais. Cette production ne permet qu'une consommation per capita de 10,8 litres par habitant et par an, ce qui est très en deçà de la norme recommandée par la FAO (62 litres par personne et par an).

3.3.5. Perte post récolte en viande et en lait

Il est à noter que seulement un pourcentage inférieur à 30 pour cent de la **viande** produite est commercialisé. Nous précisons que nous considérons commercialisée seulement la viande des animaux vendue sur le marché et abattu dans l'abattoir. Les échanges et les cessions effectués à titre privé à l'intérieur des villages ne sont pas comptabilisables.

La production de lait naturel n'a jamais eu d'exploitation significative. Dans les zones pastorales, l'offre locale de lait est excédentaire, mais les surplus n'arrivent pas à destination des grandes agglomérations urbaines où la demande est forte. Les éleveurs dans ces zones sont confrontés à des difficultés de collecte, de conservation et de transformation du lait pour approvisionner les grands centres consommateurs.

La commercialisation est aux mains des femmes qui se déplacent vers les centres urbains pour vendre du lait caillé. La production du lait caillé est la seule méthode de transformation et de commercialisation du lait en Guinée-Bissau. Avec le recensement de bétail en 2009, on estime une production annuelle du lait d'environ 36. 448. 857 litres (soit 29633,217 tonnes) dont seulement 5-10 pour cent est destiné pour la commercialisation sous forme lait caillé.

3.3.6. Capacité de stockage des productions

La capacité des stockages des productions est marginale car les abats des animaux sont limités et la commercialisation des viandes est directe. Compte tenu que les abattoirs ne disposent pas des chambres froides, chaque boucher est responsable de la conservation du reste des viandes non commercialisées.

Concernant le lait ils n'existent pas des matériels de collecte, de stockage, de transformation et de conservation. Une partie de la production est commercialisée sous forme de lait caillé et l'autre partie est autoconsommée.

3.4. Intrants et facteurs pour la production primaire

3.4.1. Type et quantité d'intrants requis

Il n'existe pas en Guinée-Bissau un marché classique de commercialisation des intrants de l'élevage, malgré l'existence d'une pharmacie vétérinaire à caractère privé, mais fortement limitée en termes d'approvisionnement et de distribution des produits vétérinaires. Il existe une forte dépendance de l'extérieur par rapport aux intrants (vaccins et médicaments vétérinaires, aliments concentrés, etc.).

3.4.2. Prix d'achat par type d'intrant

Le prix d'achat par type d'intrant est donné dans le tableau 3.

Tableau 3: Prix d'achat par type d'intrants

Type d'intrant	Prix unitaires
Aliment volaille	310 FCFA/kg
Aliment porcin	170 FCFA/kg
Complément minéral (pierre à lécher)	2 000 FCFA/kg
Vaccins: carbovin (flacon de 40 doses)	980 FCF/flacon
Carbosympto (flacon de 50 doses)	1 350 FCFA/flacon
Pasteurella (flacon de 50 doses)	1 250 FCFA/flacon
Pasteurellox (flacon de 50 doses)	1 250 FCFA/flacon
Ita-New (flacon de 100 doses)	1 067 FCFA/flacon
PPR (flacon de 100 doses)	3 000 FCFA/flacon
Déparasitant: Trisol 300 (Boite de 100 comprimés)	4 218 FCFA/boite
Déparasitant: Bulumisole 3 (Boite 100 comprimés)	13 580 FCFA
Vitamines: Oligovit (flacon de 100 ml)	1 850 FCFA/flacon
Antibiotiques: Oxycline 20% (flacon de 100 ml)	3 093 FCFA/flacon

3.5. Les étapes de transformation jusqu'au produit final

3.5.1. Les étapes de transformation de la viande

L'achat des animaux est effectué directement auprès des éleveurs par les intermédiaires ou directement par les commerçants. Les commerçants qui sont actifs sur le marché de Bissau, utilisent habituellement des intermédiaires. Les commerçants de Bafatá et de Gabú sont plus proche aux zones de production animale et ils ont un chiffre d'affaire limité à quelques têtes par semaine, en général ils achètent directement auprès des éleveurs.

Le transport des animaux achetés est organisé par les commerçants. Ce passage est important du point de vue économique et de l'organisation. Quelques des animaux (bovins, ovins et caprins) abattue notamment à Gabú, Bafatá et Oio et la majorité du bétail est envoyé à Bissau, ce que montre que 70-80 pour cent de la totalité de viande est consommée à Bissau.

La transformation des animaux de boucherie en viande commence avec l'abattage qui s'effectue dans les abattoirs municipaux de Bissau, Gabú et de Bafatá et clandestinement dans les plusieurs structures improvisées dispersées sur le territoire national.

Jusqu'à l'abattage terminé, l'animal appartient au boucher qui doit supporter tous les frais.

A Bissau, les opérations d'abattage et la découpe sont confiées au détaillant. A Bafatá et Gabú, l'abattage et la découpe sont exécutés par les ouvriers salariés du boucher, par fois le boucher même.

La transformation et la vente de viande sont deux activités associées dans la mesure où en Guinée-Bissau, les bouchers sont à la fois abattants et détaillants. Rares sont les chevillards purs qui ne vendent qu'en gros au niveau des abattoirs.

3.5.2. Les étapes de transformation du lait

La transformation du lait dans les zones pastorales se fait quand l'offre locale de lait est excédentaire par rapport au besoin de consommation du ménage. Le surplus est vendu dans les grandes agglomérations urbaines où la demande est forte. Le lait est vendu sous forme de lait caillé qui est la seule façon de conservation/transformation pratiquée par les producteurs du lait. Les éleveurs dans ces zones sont confrontés à des difficultés de collecte, de conservation et de transformation du lait pour approvisionner les grands centres consommateurs pendant l'hivernage. C'est surtout le manque d'équipements froid qui pose problème.

3.6. Différents sous-produits et/ou produits communs

Il n'existe pas des unités de transformation des sous produits d'origine animale dans le pays. Les produits carnés sont consommés sous forme de viande fraîche, fumée ou salée. Il existe des petites initiatives de transformation de viande porcine en produits de charcuterie traditionnelles.

Les principaux sous produits de la filière bétail/viande sont les cuirs, les peaux et le fumier.

La production locale des sous-produits laitiers (fromage, beurre etc.) n'existe pas. Le fromage et le beurre sont importés dans sa totalité de l'étranger.

3.7. Emplacement/localisation géographique des différents composants (segments /agents /acteurs)

Les abattoirs municipaux se trouvent à Bissau, OIO, Bafatá et Gabú. Les aires d'abattage se trouvent par tout dans le pays. Généralement ils sont tous en situation inacceptable du point de vue hygiène, technologie et organisation.

3.8. Superficie de terre et autres ressources naturelles alloués aux filières viande et lait

Les pâturages sont constitués, pour l'essentiel, par les zones sylvo-pastorales (savanes arborées et forêts claires), les terres en jachères et les pâturages post-cultureaux.

Les jachères représentent de fortes potentialités sur le plan fourrager durant la saison des pluies. Cependant, les superficies y afférentes, estimées à 622 105 ha en 1992 (PDFN, 1992), ont fortement diminué ces dernières années, avec l'extension de la culture de l'anacarde en particulier.

Les pâturages post-cultureux contribuent également pour une bonne part au bilan fourrager, quand on sait que les terres à vocation agricole sont estimées à 1 110 000 ha (LPDA, 2002) dont une proportion notable recèle des résidus de récolte importants pour le bétail.

Tout compte fait, la surface totale pâturable est estimée à 1 268 000 ha, soit environ 35 pour cent de la superficie du pays, dont environ 300 000 ha dans la zone Nord, 800 000 ha dans la zone Est et 167 000 ha dans la zone Sud.

3.9. Compétition sur l'utilisation de terre ou autres ressources naturelles

La terre est la propriété collective des résidents des villages et est exploitée de façon communautaire.

En l'absence de règles précises définies au niveau local, les autorités locales et chefs traditionnels ne délimitent généralement pas de zones réservées au parcours du bétail et les conflits sont très fréquents, surtout avec la dynamique actuelle d'extension de la culture de l'anacarde qui s'accompagne d'un rétrécissement de l'espace pastoral. Les conflits liés à l'exploitation des ressources pastorales sont également notés à l'interface avec les forêts classées et aires protégées.

Il se développe également une dynamique d'aménagement des bas-fonds, autorisant, en plus des cultures d'hivernage, des cultures de contre-saison. Cette tendance nouvelle est également porteuse de conflits entre les éleveurs et les agriculteurs, d'autant plus que des couloirs d'accès à l'eau ne sont pas aménagés pour le bétail.

3.10. Impact des filières viande et lait sur l'environnement

L'impact environnemental lié à la production des animaux pour combler la demande en viande et en lait est considérable parce que ces animaux nécessitent de l'eau et des terres de pâturages et donc contribuent au déboisement de forêt. Ces mêmes animaux produisent de grandes quantités de fumiers organiques qui contribuent à l'émission des gaz à effets de serre.

Au niveau des abattoirs l'impact sur l'environnement est classé en deux catégories: odeur et effluves liquides qui provoquent la pollution et les déchets solides qui provoquent la contamination et la nuisance de l'environnement.

3.11. Nombre d'acteurs des filières par composant/segment (chaîne)

Les éleveurs et les professionnels des différentes filières sont très peu organisés. Là où des organisations de base existent, elles sont le plus souvent informelles et les structures dirigeantes manquent de formation en gestion. Deux organisations régionales existent qui sont:

- L'Association Balal Gaynancobé à Gabú qui a été créée en 2001 mais fut formalisée en 2003 et compte 1986 membres.
- L'Association des éleveurs du Gado à Bafatá. Elle a été créée en 1994 et compte 400 membres.
- L'Association nationale des bouchers qui a été créée en 2004 et basée à Bissau. Elle compte 64 membres et est affiliée à la Confédération des Professionnels du bétail et de la viande de l'UEMOA.
- L'association nationale des agriculteurs de Guinée-Bissau (ANAG) qui a été créée depuis 1992. Elle compte 12 382 membres et 68 associations affiliées dont des organisations d'éleveurs (Balal Gaynancobé notamment).

3.12. Actuel et futur potentiel de demande domestique en viande et en lait

Une très faible part de la production nationale est contrôlée et les offres nationale de viande et lait ne sont pas maîtrisées. La consommation de viande et lait en Guinée-Bissau est faible. Cependant, il est à espérer que cette consommation augmente à la suite de l'amélioration de niveau de vie. En effet la croissance démographique estimée à 2,4 pour cent devrait contribuer à l'augmentation de la consommation totale de viande et du lait.

3.13. Actuel et futur potentiel de demande étrangère en viande et en lait

Actuellement les importations de produits animaux sont importantes et en particulier pour l'année 2008 au cours de laquelle les importations de viande (tous types confondus) sont presque équivalentes à la production contrôlée de viande de ruminants.

Les importations de lait et produits laitiers ont connu une évolution en hausse de façon régulière, avec un plancher de 1 209 tonnes en 2005 et un plafond de 2 696 tonnes en 2008. En 2011, les importations du lait et produits laitiers ont chuté à 262,44 tonnes (Communication personnelle du DG de la Douane).

Pour les années avenir, avec l'amélioration de la production et la santé animales, l'importation de la viande et lait pourra être diminuée.

3.14. La capacité des produits à satisfaire les exigences internationales

Globalement les produits (viande et lait) souffrent d'un problème de qualité. Certes les Services vétérinaires ont le pouvoir de certifier certains animaux, produits d'origine animale, services et processus, mais ils n'agissent pas toujours en conformité avec la législation et réglementation nationales ou avec les normes internationales. En plus, les infrastructures d'abattage et transformations des produits ne répondent pas aux normes d'hygiène et de salubrité. Les acteurs des filières manquent de formation une hygiène et faiblement organisés.

3.15. Synergies avec les autres activités

Il existe des synergies avec autres services, notamment ceux de l'agriculture, de l'élevage et des forêts avec comme objectifs de:

- Promouvoir la récupération des aires de pâturages dégradés.
- Améliorer la fertilité des sols.
- Permettre la diversification des activités économiques.
- Réduire l'utilisation des produits chimiques.
- Rendre possible la croissance de la biodiversité et contrôle de processus érosive.

4. INFRASTRUCTURE ET AUTRES SERVICES D'APPUI

4.1. Transport

Il n'existe pas de système spécifique et organisé de transport des animaux vivants pour viande et lait. Le transport est organisé par les commerçants. Le convoyage des animaux se fait généralement à pied, à raison de 500 FCFA par tête, mais pour les zones éloignées, il peut être fait recours au camion, à raison de 3 000 à 4 000 FCFA par tête. Le transport de la viande se fait par taxi, chariots au compte du boucher ou du détaillant. Pour le lait caillé, le transport se fait en calebasse par les femmes vers les marchés.

4.2. Vulgarisation et assistance technique

Les actions de vulgarisation sont généralement combinées à l'assistance technique fournie par le personnel technique du ministère. Il s'agit entre autres des actions ci-dessous:

- Assistance technique en santé et production animale.
- Dépistage des maladies à travers de surveillance passive et active sur le terrain.
- Organisation de la campagne nationale de vaccination.
- Traitement des maladies précocement détectées.
- Amélioration de l'alimentation du bétail.
- Amélioration des paramètres de production à travers la vulgarisation des nouvelles technologies.
- Formation technique et organisationnelle.

4.3. Contrôle de la qualité et certification

En réalité il n'existe pas un dispositif fiable de contrôle et de certification des viandes et de lait en dehors des activités régaliennes ci-dessous:

- Contrôle des animaux sur le marché d'origine avant le transport à l'abattoir.
- Inspection vétérinaire de carcasse et des abats sur la ligne d'abattage, avec saisie immédiate du matériel jugé non apte à la consommation humaine.
- Contrôle hygiénique sanitaire après la vente.

5. MARKETING, COMMERCE ET PRIX

La commercialisation du bétail peut à juste raison être considérée un facteur dynamique de développement de l'élevage en République de Guinée-Bissau, dans la mesure où le marché peut et doit fonctionner comme stimulant de la production animale.

La vente d'un animal découle toujours d'un besoin immédiat d'argent pour résoudre les problèmes familiaux. Le volume de ces ventes est fonction de l'ampleur des besoins à satisfaire. Les animaux vivants sont rarement vendus directement aux consommateurs, mais plutôt aux marchands de bétail et aux intermédiaires qui les drainent sur les marchés urbains.

5.1. Produit et quantité commercialisée du produit

5.1.1. Viande

Le tableau 4 sous dessous montre la quantité de viande de différentes espèces animales produite et commercialisée au cours de ces trois dernières années.

Tableau 4: Production de viande produite et commercialisée de 2010 à 2012

Années	Bovins Poids (tonnes)	Caprins Poids (tonnes)	Ovins Poids (tonnes)	Production totale viande (tonnes)
2010	1 390,82	55,21	50,1	1496
2011	1 459,0	69,019	48,536	1577
2012	1 270,605	90,468	40,101	1401

5.1.2. Lait

Concernant le lait, sa production ne fait pas l'objet d'un suivi. La commercialisation est aux mains des femmes qui se déplacent vers les centres urbains pour vendre du lait caillé.

5.2. Prix au producteur du produit au niveau de différentes localités

Le prix de vente des animaux varie en fonction de la es saison. Il est maximal dans les zones traditionnelles d'élevage où la demande dépasse l'offre. Il chute pendant la période des récoltes quand les éleveurs vendent bien leurs animaux pour s'acheter du riz et autres céréales de consommation courante.

Les prix des animaux tournent autour de 150 000 à 200 000 FCFA pour les bovins, 25 000 à 30 000 FCFA pour les ovins, 20 000 à 23 000 FCFA pour les caprins des races locale et 35 000 à 65 000 pour les porcins. De manière générale, les mâles sont vendus le plus souvent que les femelles. Ces dernières étant réservées pour la reproduction.

En ce qui concerne le lait, le prix au producteur varie en fonction de la saison. En saison de grande production (saison des pluies) les prix varient entre 250 à 300 FCFA par litre et en saison sèche il monte de 350 à 500 FCFA par litre.

5.3. Prix au consommateur du produit au niveau de différentes localités

La vente au détail de la viande s'effectue au niveau des marchés et les prix varient selon les localités comme indiqués dans le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5: Prix (FCFA) de vente de viande et du lait au niveau de trois principales localités

Produit	Bissau	Oio	Gabú	Moyenne
Viande bovine	3 250	2 000	1 500	2 250
Viande de petits ruminants	3 500	2 000	2 000	2 500
Viande porcine	2500	750	1 000	1 417
Lait caillé	-	1 000	1 000	1 000

5.4. Localisation des principaux marchés dans la région et/ou au niveau national

Les principaux marchés de bétail /viande et lait se trouvent à Bissau, Bafata, Gabu, Bula, Bissora, Canchungo, Bigene et Ingoré.

5.5. Apparences socio-économiques des clients réels et potentiels, y compris leurs capacités de dépense

Dans les zones urbaines le pouvoir d'achat des clients est plus élevé et la demande en produits est grande en comparaison avec ceux des clients des milieux ruraux.

5.6. Contrôle de "sur prix" (comment les différents prix sont établis et contrôlés)

Pour se conformer à une économie de libre marché, l'Administration locale établit un prix indicatif de chaque produit sur la base du principe que les prix pratiqués sont le résultat de l'équilibre entre la demande et l'offre des produits.

5.7. Distribution en gros et en détail

Il n'existe pas de différence de catégorie au niveau des distributeurs de produits d'origine animale. En effet en Guinée-Bissau, les bouchers sont à la fois commerçants des animaux vivantes, abattants et détaillants. Rares sont les chevillards purs qui ne vendent qu'en gros au niveau des abattoirs.

6. GOUVERNANCE ET ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

6.1. L'organisation et interactions entre différents acteurs de la filière dans le processus d'intégration verticale des segments (synergies, conflits réels ou potentiels, etc.).

Pas d'information disponible.

6.2. Existence d'associations/coopératives et leurs forces

Les éleveurs et les professionnels des différentes filières sont très peu organisés. Là où des organisations de base existent, elles sont le plus souvent informelles et les structures dirigeantes manquent de formation en gestion.

Deux organisations régionales existent dans les régions de Bafatá et Gabú, zones qui abritent plus de 70 pour cent des effectifs bovins. Il s'agit de:

- L'Association Balal Gaynancobé à Gabú qui a été créée en 2001, mais formalisée en 2003. Elle compte 1986 membres.
- L'Association des éleveurs du bétail à Bafatá qui a été créée en 1994 et compte 400 membres. Elle à l'appui de quelques partenaires, notamment Divutec, qui aide actuellement à renforcer leurs capacités en organisation et gestion entre autres.

Sur le plan national, on note aussi l'existence de deux organisations:

- L'Association nationale des bouchers, créée en 2004 et qui est basée à Bissau. Elle compte 64 membres et est affiliée à la Confédération des Professionnels du bétail et de la viande de l'UEMOA. Elle a aussi l'appui de la coopération française.
- L'Association Nationale des Agriculteurs de Guinée-Bissau (ANAG) qui est créée depuis 1992, et qui compte 12 382 membres et 68 associations affiliées dont des organisations d'éleveurs (Balal Gaynancobé notamment). Pour l'instant, ses actions sont surtout orientées vers la promotion des produits agricoles, mais pour le futur le développement de stratégies spécifiques en faveur des éleveurs est prévu.

En plus de ces deux associations, il existe un Ordre des Médecins vétérinaires qui a été créé depuis 1998 et chargé d'encadrer la profession vétérinaire. Cependant, il est en léthargie depuis lors, en raison de l'absence de législation sur la profession et la pharmacie vétérinaire ainsi que de l'inexistence d'un secteur privé vétérinaire.

6.3. ONG's qui agissent dans l'appui aux filières

Il existe trois ONGs qui appuient les filières, notamment:

- **DIVUTEC** qui appuie les éleveurs à travers l'octroi de crédit via les GIE et les associations, notamment à Bafatá et à Gabú. Un montant de 283 millions FCFA a été déjà injecté dans le cadre de:
 - la construction de forages pastoraux (5 réalisés sur 25 prévus);
 - l'appui à la formation (alphabétisation fonctionnelle) à Bafatá et Gabú;

- l'organisation de la campagne de vaccination à Bafatá.

Un projet est en préparation pour la mise en place d'une unité de conservation du lait et d'une pharmacie vétérinaire villageoise à Gabú.

- **PROAGRI** qui intervient dans la formation d'animateurs pour appuyer les éleveurs. La phase de diagnostic est en cours.
- **APRODEL** qui intervient dans le développement de l'élevage des espèces à cycle court (coqs racers, poulaillers améliorés, installation de pharmacies vétérinaires villageoises et la formation d'auxiliaires, crédit rotatif d'animaux, caprins surtout en relation avec la FAO). En outre, cette ONG intervient dans l'appui au développement de l'apiculture dans la région de Gabú et la construction d'une miellerie à Gabú pour les paysans/associations de producteurs de miel.

7. PROJET NATIONAL OU RÉGIONAL DONT BENEFCIENT LES FILIERES

Dans le cadre de la Politique Agricole de l'UEMOA pour garantir la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté au sein des pays de l'Union, l'UEMOA, à travers une étude pour l'élaboration des programmes détaillés de développement des filières agricoles prioritaires, a classé le programme pluriannuel de lutte contre le charbon bactérien et la maladie de Newcastle comme une priorité. Ce programme vise d'une part la protection de la santé publique et la réduction de l'impact du charbon bactérien sur le développement de l'élevage des ruminants et, d'autre part la lutte contre la maladie de Newcastle dans l'aviculture villageoise.

A cet effet, deux conventions ont été signées avec l'UEMOA:

- Une convention d'appui financier pour l'organisation de campagnes de lutte contre le **Charbon bactérien pour une** valeur 240 000 000 FCFA destinée à acquérir 8 véhicules, 40 motocyclettes, 300 000 doses de vaccin, d'équipements pour les postes vétérinaires et des microscopes pour laboratoires.
- Une convention d'appui pour l'organisation de campagnes nationales de vaccination contre la **maladie de Newcastle** pour un montant 87 500 000 FCFA, destiné à l'acquisition des vaccins thermostables, seringues, glacières et motocyclettes pour les vaccinateurs.

En dehors de ce programme de l'UEMOA, le pays bénéficie du Programme de Bonne Gouvernance Vétérinaire (VET-GOV) de l'UA/IBAR. C'est un programme continental financé par l'UE.

8. POLITIQUES ET STRATEGIES

8.1. Les politiques des ressources naturelles

Les programmes de développement en cours, et ceux qui sont projetés dans la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA), s'inscrivent dans le cadre de la politique économique et sociale du Gouvernement, visant à assurer la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, l'utilisation durable des ressources naturelles et la satisfaction des besoins essentiels des populations notamment en viandes et autres produits animaux. Ce sont des objectifs réalisables à moyen et à long terme, mais il est raisonnable de penser que la Guinée-Bissau pourrait rester encore pendant des années tributaires d'importations pour satisfaire sa demande intérieure en viandes et autres produits animaux.

Il est forcément, nécessaire de promouvoir l'intégration d'élevage dans le développement agro-industriel, pour la valorisation des sous-produits agricole et agro-industriels, contribuant pour l'incorporation de matières premières locales dans la fabrication des rations alimentaires destinées aux animaux, de manière à garantir une plus grande autonomie et durabilité des entreprises agricoles.

L'apport de l'élevage pourrait contribuer à l'atteinte de ces objectifs par l'exploitation des animaux à cycle court (volailles, porcins et petits ruminants). Le concours des privés, des petits producteurs ruraux et périurbains, pour augmenter la production et la productivité à travers la diversification et la valorisation d'animaux à cycle court est indispensable.

Dans le cadre d'augmentation de l'offre alimentaire et la réduction de la famine, il est nécessaire d'améliorer les infrastructures rurales, le contrôle d'eau, la diffusion et l'adoption des technologies appropriées, création de l'environnement favorable pour le développement de l'élevage.

Les principaux documents stratégiques et politiques pour le secteur agricole sont:

➤ **Document National pour la Réduction de la Pauvreté (DENARP II)**

Il couvre la période 2011-2015 et a pour objectifs spécifiques de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire, d'augmenter le taux de croissance économique, de stabiliser la sécurité du pays, grâce à une réforme des forces de défense et de sécurité harmonisée, et réduire les inégalités entre les sexes.

Quatre axes principaux constituent les piliers du DENARP II. Il s'agit:

- le renforcement de l'état du droit et des institutions républicaines;
- l'assurance d'un environnement économique stable et incitatif;
- la promotion d'un développement économique et durable;
- l'élévation du niveau de développement du capital humain.

➤ **Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA)**

Dès 2002, dans le cadre de LPDA, le Gouvernement s'était fixé quatre objectifs prioritaires que sont:

- Garantir la sécurité alimentaire;

- Augmenter et diversifier les exportations agricoles;
- Assurer la gestion rationnelle et la préservation des ressources agro-sylvo-pastorales;
- Améliorer le cadre de vie des populations rurales.

➤ **Lettre de Politique de Développement de l'Élevage (LPDE)**

Elle définit les objectifs et stratégies de développement agricole au sens large. Le présent cadrage politique participe donc à la dynamique de développement de l'élevage engagée par les autorités de la République de Guinée-Bissau. La LPDE s'est fixé les objectifs prioritaires suivants:

- Contribuer à la sécurité alimentaire à travers l'accroissement et la diversification des productions animales.
- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations et en particulier des éleveurs.

➤ **Programme National de la Sécurité Alimentaire (PNSA)**

L'objectif général du PNSA consiste à atteindre la sécurité alimentaire au niveau national et au niveau de la famille, dans une perspective durable, sur les plans économiques et environnementaux et sur le souci de la justice sociale et tenant compte une attention toute particulière de l'existence des femmes et des familles rurales pauvres.

Les axes prioritaires d'intervention de PNSA sont:

- La diversification et l'intensification pour l'accroissement de la productivité agricole et la production animale et halieutique à faible coût, durable et auto-durable, afin de s'attaquer à l'insécurité alimentaire structurelle dans les régions plus vulnérables du pays.
- L'amélioration de la qualité de la puissance des groupes vulnérables et leurs capacités d'accès à la nourriture.
- La mise en place d'un fond de prévention et la gestion des crises alimentaires, et l'obtention d'un système efficace d'observation et d'intervention visant à réduire les effets de l'insécurité alimentaire cyclique.
- La mise en place d'un mécanisme de pilotage et de suivi de la politique de sécurité de PNSA et alimentaire pour le niveau parent (LPDA, DENARP).

➤ **Programme National d'Investissement Agricole (PNIA)**

Il suit les orientations du PDDAA ainsi que celles du NEPAD qui ont identifié quatre thématiques majeures, qui ont pour buts d'accélérer la croissance agricole, de réduire la pauvreté et de parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le PNIA est décliné en six sous-programmes à savoir:

- la promotion des filières de production végétale;
- la promotion des productions animales;
- la promotion de la production halieutique;
- la gestion durable des ressources naturelles (eau, sols, forêts);
- la recherche et conseil agricoles;
- le renforcement institutionnel et coordination sectorielle.

8.2. Motivations ou dissuasion aux producteurs et consommateurs

Il n'existe pas d'informations.

8.3. Politiques des crédits

Tous les producteurs des filières d'élevage ont le manque de financement pour investir dans l'amélioration des infrastructures et équipements d'élevage et disposer de fonds de roulement pour accroître les niveaux de production. En fait, il n'y a pas de banque agricole à proprement parler pouvant octroyer le crédit.

8.4. Politiques du commerce international

Il n'existe pas d'informations.

8.5. Actes, règlements et lois qui gouvernent les filières

Le Code de l'Élevage actualisé en 2009 est en cours d'approbation au niveau du cabinet du Ministre de l'Agriculture et des Pêches. Il légifère entre autres sur:

- l'organisation générale des services des missions et des compétences des structures;
- la production animale dans ses différents aspects;
- l'identification des animaux;
- les associations d'éleveurs et de bouchers;
- la surveillance épidémiologique et la lutte contre les maladies animales;
- les actions prophylactiques;
- l'importation et l'exportation d'animaux et de produits animaux;
- l'inspection et le contrôle sanitaire;
- la profession vétérinaire;
- la pharmacie vétérinaire.

8.6. Contraintes majeures qui requièrent les interventions de la politique

Elles sont de plusieurs ordres et les principales sont énumérées ci-dessous:

- La disponibilité locale limitée pour les aliments usinés liée au manque d'unités locales de production d'aliments concentrés, ce qui ne favorise pas les actions d'intensification.
- La dépendance de l'extérieur par rapport aux intrants (vaccins et médicaments vétérinaires, aliments concentrés).
- Les difficultés d'accès au crédit liées à l'inexistence de banque agricole à proprement parler et à la rareté des institutions de micro finance. Cet état de fait limite les investissements dans l'amélioration des infrastructures individuelles et collectives, l'acquisition d'équipements d'élevage et la disponibilité de fonds de roulement.
- La dégradation avancée des abattoirs liée au manque d'équipements (chambres froides surtout), d'électricité et d'eau courante. Par conséquent ils ne répondent plus aux normes d'hygiène et de salubrité et leur mise aux normes ou leur renouvellement s'impose de façon urgente. Aussi, aucun marché à bétail n'est bien équipé pour la vente des bestiaux dans de bonnes conditions sanitaires.

- Le caractère marginal des investissements publics programmés annuellement pour le secteur et la non programmation de budget de fonctionnement pour les structures.
- Le manque d'organisation au niveau national de campagnes annuelles de vaccination du cheptel contre les maladies prioritaires.

8.7. Suggestion des politiques pour assouplir les opérations des filières viande et lait

Il s'agit de:

- La création des mécanismes de microcrédits pour les producteurs du secteur de l'élevage pour la production et l'acquisition de fournitures et d'équipement pour la production et la transformation de produits d'origine animale.
- L'allocation annuelle d'un budget autonome pour le fonctionnement de la DGP dans le budget général national.
- L'institutionnalisation d'un fonds de développement de l'élevage.
- L'amélioration du cadre législatif et réglementaire pour le secteur de l'élevage.

9. LES CONTRAINTES TOUCHANT LES FILIERES VIANDE ET LAIT ET SOLUTIONS PROPOSEES

L'un des principaux problèmes rencontrés par les acteurs des chaînes de valeur du bétail/viande et lait en Guinée Bissau est l'accès limité aux investissements productifs. Les acteurs du secteur de l'élevage ont besoin de compétences en marketing et en gestion. Cependant, les actuelles organisations de producteurs ne sont pas assez bien structurées pour fournir l'appui nécessaire au développement des chaînes de valeur. Ces défis émanent de l'absence de lignes directrices claires pour le développement des chaînes de valeur.

L'éleveur est moins appuyé par les institutions de l'Etat que ses homologues des autres productions (planteurs, forestiers, etc.). Le principe de l'assurance du bétail est inexistant.

En relation avec le secteur des banques, le bétail ne constitue pas un bien hypothécable. Il en résulte une absence de crédit agricole adapté pour les éleveurs. Les délais de remboursement de 6 mois sont souvent trop courts et le taux d'intérêt élevés. Les professionnels de bétail et de la viande accèdent de ce fait difficilement au crédit bancaire pour financer la production et/ou la commercialisation.

Dès lors, des politiques de développement adéquates sont nécessaires afin de tirer profit des opportunités productives de cet élevage.

9.1. Analyse SWOT/FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) de la filière viande

Le tableau 6 résume l'analyse de SWOT/FFOM (*Strength Weakness, Opportunity and Threats/Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces*) de la filière viande en Guinée Bissau.

Tableau 6: Analyse SWOT/FFOM de la filière viande

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
✓ Existence des importantes et diversifiées ressources animales	✓ Infrastructures d'abattage en état de dégradation avancée	✓ Recensement du cheptel effectué en 2009	✓ Instabilité politique militaire dans le pays
✓ Ressources pastorales importantes	✓ Faible organisation des professionnelles de filières bétail/viande	✓ Prévision d'espace suffisamment pour la construction de trois abattoirs	✓ Eventuel changement climatiques
✓ Ressources en eaux importantes	✓ Faible investissement public e privé dans le secteur d'élevage/manque de banque de crédit dans le pays	✓ Convention d'appui financier pour organisation de campagne nationale de vaccination contre la maladie de Newcastle dans le cadre de	✓ Problèmes fonciers/occupation des terres pour activités agricoles avec une tendance de limiter les zones pastorales

		I'UEMOA	
✓ Existence de tradition pastorale affirmé sou tout dans les zones leste et nord ou est localisé l'essentielle du cheptel	✓ Non-respect strict de la réglementation: cas de l'importation des animaux et produits animaux de l'extérieur.	✓ Structure organisée des associations d'éleveurs, selon les divisions administratives et jusqu'au niveau communautaire, permettant un relais efficace pour l'application des programmes de santé et production animale	✓ Manque de financement aux projets de développement
✓ Bonnes pratiques des agents dans le cadre de l'inspection sanitaire des viandes	✓ Très peu voire pas de contrôle et d'inspections effectués sur les espèces à cycle court (porcs et petits ruminants) mais aussi pour un certain nombre de bovins		
✓ Les éleveurs sollicitent les programmes de vaccination et aident les SV à les appliquer sur le terrain : campagne radio	✓ Infrastructure, fonctionnement et pratiques d'abattage des animaux éloignés des normes hygiéniques élémentaires		
✓ Dans la filière viande, quand les inspections sont réalisées, les décisions sont généralement bien acceptées.	✓ Chaîne du froid inexistant sur l'ensemble du pays		
✓ Prise de conscience de la situation sanitaire du pays par des consommateurs (ONG locale ACOBES)	✓ Abattages rituels		
✓ Existence de la Lettre de Politique du Développement du	✓ Fiable capacités des services vétérinaires et par	✓ Convention d'appui financier pour organisation de	

Secteur d'Elevage	conséquence faible couverture sanitaire du cheptel national	campagne nationale de vaccination contre le charbon bactérien dans le cadre de l'UEMOA	
✓ Existence de Plan d'Actions pour le Développement du Secteur d'Elevage	✓ Système de production animale traditionnel, extensif et peu productif	✓ Convention d'appui financier pour la construction des 2 marchés à bétail dans le cadre de l'UEMOA	
✓ Existence de Code d'Elevage et Règlements	✓ Petits poids de carcasses de la toute l'espèce pour manque d'amélioration génétique.		
✓ Lettre Politique de Développement Agricole	✓ Manque d'infrastructure et d'agents disponibles ✓ (moyen de transport...) ✓ dans les zones reculées		
✓ Contrôle des mouvements internes d'animaux (transit)			
✓ Programme National d'Investissement Agricole			
✓ Programme National Sécurité Alimentaire			

9.2. Contraintes et problèmes majeurs

De façon résumée, on peut noter les éléments ci-après.

➤ Au niveau de la filière bétail /viande:

- Le faible potentiel génétique des races animales, la race N'Dama, notamment pour la production laitière.
- La faible productivité des différentes filières d'élevage en général.
- La faible organisation des professionnels des différentes filières et leur manque de capacités et d'appui pour le développement de leurs activités.

- La forte dépendance à l'extérieur par rapport aux intrants (vaccins et médicaments vétérinaires, aliments concentrés).
- La pratique des abattages clandestins qui se traduit par le très faible nombre d'abattage de petits ruminants et de porcins abattus dans les abattoirs. En effet, la plupart des animaux sont abattus localement et vendus dans des petites boutiques dans les centres urbains sans aucun contrôle sanitaire.
- L'inexistence des marchés à bétails organisés qui pourraient constituer un moyen attractif commercial et jouer un rôle dans l'approvisionnement des consommateurs et le financement des activités des collectivités.
- L'insuffisance des prestataires privés dans le secteur vétérinaire formel (pharmacie vétérinaire, clinique vétérinaire, etc.).
- Le déficit de matières premières pour la fabrication des aliments de bétail (farine de poisson, sons, maïs, etc.).
- L'insuffisance de la production nationale et donc qui favorise l'importation de produits d'élevage estimée pour la viande (180 tonnes de viande, dont 130 tonnes de viande de poulets de chair) et pour les œufs (150 000 douzaines). Ceci constitue un frein à la production locale.
- L'inexistence d'étals normalisés avec des équipements de la chaîne de froid au niveau des marchés pour la vente au détail de la viande et le manque de formation en hygiène pour les bouchers.
- Le manque de matériel de collecte, de transformation et de conservation du lait.
- Le manque d'unités de transformation et de conservation des cuirs et peaux (tanneries).

➤ **Au niveau du programme de pilotage sectoriel:**

- La vétusté des infrastructures au niveau des services de l'Élevage et des centres de recherche et le manque d'équipements généralisé (logistique, équipements techniques, matériel froid notamment).
- Le caractère marginal des investissements publics programmés annuellement pour le secteur et la non programmation de budgets de fonctionnement pour les structures.
- Le manque de maîtrise des données statistiques au niveau du secteur (problème de disponibilité des données, de leur fiabilité, en plus du fait que la plupart des données existantes ne sont pas actuelles. Globalement, le suivi du secteur rencontre beaucoup de difficultés, ce qui n'est pas de nature à favoriser un pilotage adéquat.

➤ **Au niveau de la santé animale et de l'hygiène publique vétérinaire:**

- L'incidence encore notable des maladies enzootiques qui se traduit par des pertes de production importantes.
- Le manque de couverture totale du territoire pour la surveillance épidémiologique passive et l'inexistence d'un dispositif de surveillance active.
- La dépendance du Laboratoire National Vétérinaire sur des financements externes et la non fonctionnalité des laboratoires régionaux de Gabú, Bafatá et Bissorã. Ceci limite globalement la capacité de diagnostic des maladies animales au niveau du pays

- Le sous-équipement des postes de contrôle à l'importation et la non fonctionnalité du contrôle sanitaire pour les denrées d'origine animale autres que la viande.
- L'inexistence d'infrastructures de quarantaine, ce qui n'est pas de nature à faciliter la maîtrise d'éventuelles maladies qui pourraient être introduites lors de transactions commerciales.

9.3. Les solutions proposées

Les actions prioritaires clés qui devraient être prises pour améliorer les performances de chaque filière sont les suivantes.

➤ **Domain de la production animale:**

- Poursuivre les actions visant à améliorer le potentiel génétique des races locales.
- Encourager les professionnels du secteur pour la production des animaux à cycle court (petits ruminants, porcs et volaille).
- Encourager la création de petites, moyennes et grandes entreprises dans les élevages.
- Encourager le développement des ressources pastorales, la création de couloirs de transhumance et l'aménagement des pâturages ainsi que la création de barrages, la construction des rampes pour l'accès des animaux aux principaux cours d'eau et les puits pour abreuver le bétail.
- Introduire et vulgariser les espèces fourragères adaptées auprès des éleveurs.
- Renforcer les capacités des agriculteurs et autres acteurs du bétail.

➤ **Domain de la santé animale:**

- Renforcer la capacité du réseau national de surveillance épidémiologique et contrôle des maladies animales.
- Améliorer la protection du cheptel bovin national en organisant et en exécutant le programme de campagnes de vaccination systématique des animaux au niveau national.
- Installation des pharmacies vétérinaires dans les régions de plus forte concentration de bétail.
- Privatisation de l'exercice de la profession de la médecine vétérinaire.

➤ **Domaine des investissements:**

- Allouer un budget annuel autonome pour le fonctionnement de la DG de l'Élevage dans le budget national.
- Prévoir l'institutionnalisation d'un fonds de développement de l'élevage.
- Créer un fonds de dotation pour le fonctionnement du laboratoire vétérinaire National.
- Créer des mécanismes de microcrédits pour les producteurs du secteur de l'élevage pour la production et l'acquisition de fournitures et d'équipement pour la production et la transformation de produits d'origine animale: marché à bétail, abattoirs, infrastructure et équipement de collecte, de transport, de stockage et de conservation de lait et de la viande

➤ **Domaine de formation:**

- Créer des centres de formation de cadre dans le domaine de l'élevage et de promouvoir leurs spécialisation.

➤ **Domaine des lois et règlements:**

- Améliorer le cadre législatif et réglementaire pour le secteur de l'élevage

9.4. Projets et programmes suggérés (plan d'investissement)

En tenant compte de la situation de l'élevage, mais aussi des objectifs sectoriels et des orientations stratégiques, cinq programmes prioritaires ont été retenus pour le secteur, à savoir:

- Le programme de renforcement institutionnel du secteur de l'élevage.
- Le programme d'amélioration des statistiques d'élevage et de la communication.
- Le programme d'amélioration de la santé animale.
- Le programme d'appui aux filières d'élevage.
- Le programme de relance de la recherche vétérinaire et zootechnique.

Les détails pour chacun de ses programmes sont présentés en annexe I.

9.4.1. Coûts des programmes et plan de investissement

Les ressources nécessaires pour la mise en œuvre des programmes prioritaires mentionnés plus haut s'élèvent à **10 837 075 000 FCFA** sur 5 ans comme détaillé dans le tableau 7.

Tableau 7: Coût des programmes prioritaires

N°	Programme	Montant (FCFA)	%
1	Programme de renforcement institutionnel du secteur élevage	3 653 550 000	33,7
2	Programme d'amélioration des statistiques d'élevage et de la communication	767 500 000	7,1
3	Programme d'amélioration de la santé animale	2 280 525 000	21,1
4	Programme d'appui aux filières d'élevage	3 343 700 000	30,8
5	Programme de relance de la recherche vétérinaire et zootechnique	791 800 000	7,3
Total		10 837 075 000	100

Le programme de renforcement institutionnel du secteur élevage et le programme d'appui aux filières d'élevage nécessitent le plus de ressources, avec respectivement 33,7 pour cent et 30,8 pour

cent. Par rapport au programme d'appui aux filières d'élevage, une contribution des professionnels aux infrastructures pastorales et aux équipements collectifs sera étudiée avec ces derniers.

Le programme d'amélioration de la santé animale suit avec 21,1 pour cent des besoins de financement. Pour ce programme, les éleveurs contribueront aux charges inhérentes à la campagne de vaccination selon une clé de répartition qui sera définie ultérieurement.

Le programme de relance de la recherche vétérinaire et zootechnique et le programme d'amélioration des statistiques d'élevage et de la communication ont sensiblement les mêmes besoins de ressources avec respectivement 7,3 pour cent et 7,1 pour cent.

9.4.2. Les instruments de politique et le mécanisme de leur mise en œuvre

a. Les instruments de politique

➤ Réformes institutionnelles

Il s'agit ici de la réorganisation des services de l'élevage conformément aux normes internationales en la matière et telles que définies par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE). C'est une mesure qui s'inscrit dans le court terme. En effet, il s'agit de bâtir une nouvelle architecture pour la DGE qui recentre les activités du service public autour des missions régaliennes et qui transfère les activités productives et marchandes au secteur privé vétérinaire. Il reste entendu que par rapport à certaines activités, la possibilité de conclusion d'un partenariat public-privé pourrait être envisagée.

La nouvelle organisation devra également assurer une chaîne de commande unique et directe entre la DGE et ses structures centrales et régionales, de façon à lui conférer la responsabilité pleine et entière par rapport à la mission qui lui est confiée.

En vue d'une mise en conformité de la nouvelle organisation aux normes de l'OIE, il conviendrait de déconnecter les services vétérinaires régionaux des services régionaux de l'agriculture.

La mission d'analyse des écarts du PVS conduite par l'OIE en Septembre 2009 a fait des propositions allant dans le sens d'une réorganisation. Elles pourraient être étudiées et éventuellement améliorées.

➤ Actualisation du cadre législatif et réglementaire

Elle fait partie des actions à entreprendre à court terme. Il convient d'activer l'adoption du projet de code vétérinaire déjà validé techniquement par les acteurs du secteur et qui va constituer sur le plan législatif, la référence première.

Des mesures doivent être prises rapidement également en vue de la mise en conformité des textes sanitaires nationaux au code zoo-sanitaire international (avec l'OIE) et aux règlements de l'UEMOA en la matière.

Dans la pratique, il s'agira de finaliser et d'adopter rapidement les règlements sur la police sanitaire, l'inspection et le contrôle des denrées d'origine animale, la certification de la qualité des produits à l'importation et à l'exportation, le contrôle de la distribution des produits vétérinaires.

➤ **Accompagnement du Processus de Privatisation de la Profession Vétérinaire**

Les actions y afférentes s'inscrivent à la fois dans le court et le moyen terme. En effet, le Code vétérinaire, s'il est adopté, va entre autres instituer l'exercice privé de la profession vétérinaire. L'Etat accompagnera l'émergence d'un secteur privé vétérinaire à travers la mise en place d'un certain nombre d'incitations, notamment:

- L'octroi de facilités d'installation aux vétérinaires privés.
- La négociation de lignes de crédit spécifiques pour permettre aux vétérinaires privés de s'équiper et de se constituer des fonds de roulement.
- L'implication des vétérinaires privés dans l'exécution des campagnes annuelles nationales de vaccination du cheptel, sur la base de contrats, dans le cadre du mandat sanitaire.

➤ **Détaxation du matériel vétérinaire et des intrants l'élevage**

Les professionnels pourraient être exonérés des taxes locales sur le matériel vétérinaire et les intrants d'élevage. Une telle mesure permettra d'améliorer la rentabilité des opérations conduites par les professionnels des filières et de rendre les produits locaux plus compétitifs par rapport aux produits concurrents importés.

➤ **Allocation d'une dotation budgétaire Annuelle aux Services de l'élevage**

Cette mesure est primordiale au regard des missions dévolues aux Services de l'élevage, en particulier la protection sanitaire du pays et la préservation de la santé publique. Aussi, le Gouvernement procédera à une inscription annuelle de ressources sur le budget de l'État, pour le compte des Services de l'élevage. Des ressources permettant de faire face aux situations d'urgence seront également sécurisées à travers la création d'un Fonds de développement de l'élevage.

b. Le mécanisme de mise en œuvre

La mise en œuvre et le suivi des programmes seront coordonnés par la DGE qui sera supervisée par un Comité national de coordination réunissant les principaux acteurs et partenaires du secteur.

A titre indicatif, le comité national de coordination pourrait être ainsi composé:

- un représentant du Ministre de l'Agriculture et des Pêches, président;
- un représentant de la Direction Générale de l'Elevage;
- un représentant du Ministre de l'Economie;
- un représentant du Ministre des Finances;
- un représentant du Ministre de l'Administration Territoriale;
- un représentant de la Direction Générale de l'Agriculture;

- un représentant de la Direction Générale de l'Environnement;
- un représentant de la Direction Générale des Forêts et de la Faune;
- un représentant de la Direction Générale des Ressources Hydriques;
- un représentant de la Direction Générale de la Santé;
- un représentant du GAPLA;
- un représentant de l'INPA;
- trois représentants des organisations professionnelles du secteur;
- un représentant du secteur privé;
- un représentant des ONG's intervenant dans le secteur;
- un représentant des partenaires au développement.

Ce comité de coordination tiendra au moins deux réunions par an:

Une première réunion en début d'année, pour évaluer les résultats obtenus lors de l'année écoulée, convenir des objectifs à atteindre lors de l'année en cours, réévaluer les stratégies spécifiques adoptées et au besoin les améliorer, planifier en détail les actions à mettre en œuvre et la mise en place des ressources devant être mobilisés en cours d'année.

Une seconde réunion en milieu d'année, pour l'évaluation à mi-parcours du programme et du budget de l'année et la mise en œuvre d'éventuels réajustements.

La DGE, dans le cadre de sa réorganisation, mettra en place un dispositif adéquat pour le suivi et l'évaluation des programmes. Le dispositif de suivi qui sera mis en place portera sur deux aspects que sont:

- Un suivi d'exécution qui consistera en la collecte régulière de données auprès des différents acteurs sur la marche des programmes qui seront mis en œuvre.
- Un suivi d'impact qui consistera en l'évaluation périodique des effets des programmes mis en œuvre sur les bénéficiaires, sur l'économie nationale et sur l'environnement.

Un mécanisme de diffusion et de partage des informations générées par le dispositif de suivi sera mis en place, et des ateliers de partage et de capitalisation seront organisés annuellement avec les différents acteurs concernés.

Sur la base des données de suivi et d'évaluation, la DGE établira un rapport annuel d'avancement de la mise en œuvre de programmes qui sera validé par le comité de coordination et transmis aux autorités nationales et aux partenaires.

10. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

En Guinée-Bissau, l'élevage constitue une grande importance économique et sociale, et joue un rôle important dans la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. Sous ses diverses formes diverses, il occupe 72 pour cent de la population rurale à travers de multiples fonctions (économiques, sociales, de capital de réserve et d'épargne, de force de travail et d'amélioration de la fertilité des sols, etc.).

Malgré son potentiel pour stimuler le développement, l'élevage dans le pays ne fonctionne pas comme requis à cause de l'échec de la politique et des investissements dans le secteur et un cadre institutionnel faible. En effet, le pays dispose d'une potentialité considérable pour la production animale mais registre un déficit significatif de produits d'origine animale qui l'oblige à importer la quasi-totalité du lait, œufs et viande des poulets de chair pour l'approvisionnement des centres urbains. En plus, le secteur souffre d'insuffisances structurelles qui nuisent à la valorisation de ces atouts, notamment le manque d'infrastructures et la pauvreté des milieux ruraux sont des freins à la diversification de la production primaire.

L'un des principaux problèmes rencontrés par les acteurs des chaînes de valeur du bétail/viande et lait en Guinée Bissau est l'accès limité aux investissements publique et privé. Les actuelles organisations de producteurs ne sont pas assez bien structurées pour fournir l'appui nécessaire au développement des chaînes de valeur. Aussi, il est à noter l'absence des politiques et lignes directrices claires pour le développement des chaînes de valeur dans le pays. De façon générale, l'importance de l'élevage ne se traduit pas encore dans les priorités définies au niveau national.

En vue de relancer durablement le développement de l'élevage, il convient de redonner à ce secteur stratégique pour l'économie nationale la priorité qui est la sienne et y injecter les ressources appropriées. Pour ce faire, il est urgent et nécessaire de recommander:

1. La professionnalisation des acteurs des filières de l'élevage.

2. La définition des politiques et lignes d'orientation stratégiques appropriées pour le développement des filières bétail/viande et lait relatives à:

- ✓ La promotion des petites et moyennes entreprises en vue de:
 - Créer un environnement propice aux investissements du secteur public et privé favorables au secteur d'élevage.
 - Améliorer la couverture sanitaire de toutes les espèces des animaux particulièrement, les bovins, caprins, ovins et volailles à travers de surveillance épidémiologique et l'organisation des campagnes annuelles de vaccination.
 - Créer les distributeurs décentralisés de médicaments vétérinaires et autres intrants d'élevage.
 - Faciliter l'accès au crédit aux éleveurs et autres professionnels d'élevage.

- ✓ L'hygiène sanitaire des produits d'abattage pour:
 - Construire et équiper les abattoirs décentralisés qui correspondent aux normes internationalement acceptables pour toutes les espèces animales de boucherie.

- Promouvoir et faciliter l'investissement du secteur privé dans le secteur d'élevage.
 - Elaborer le code d'investissement du secteur d'élevage.
- ✓ La mise en œuvre des programmes/actions prioritaires pour le développement de filière lait dans le cadre de:
- Appui à la gestion des ressources et infrastructures pastorales.
 - Appui à la valorisation des produits d'élevage.
 - Amélioration de la couverture sanitaire.
 - Appui en équipement de collecte, transformation et conservation du lait et ses dérivés.
 - Appui à l'organisation des centres de collecte du lait.
 - Renforcement de capacités des éleveurs et autres professionnels d'élevage.
 - Etude de caractérisation des zones pastorales.
 - Réhabilitation de centre de la recherche de Bissorã.
 - Construction de l'infrastructure adéquate de production.
 - Professionnalisation de la filière du lait.
 - Amélioration génétique des races locales pour la production du lait.
 - Appui à l'amélioration des infrastructures de contrôle de qualité des produits laitiers.
 - Appui à la commercialisation et marketing.

Le coût des investissements a été évalué à **10,84 milliards FCFA** soit **23,75 millions de dollars EU** pour les cinq programmes majeurs retenus pour cinq ans.

II. REFERENCES

Abattoirs de Bissau. 1996. Rapport d'étude des abattoirs de Gabú et Bafatá.

Document Stratégique National de Réduction de Pauvreté (DENARP II). 2011- 2015.

Direction des Services Vétérinaires. 2010. Rapport.

English, P. 2009. Estudo do diagnóstico de integração do comercio para o melhoramento do quadro integrado assistência técnica para assuntos do comercio Internacional. Bissau. Guine Bissau

Instituto Nacional de Estatística (INE). 2011. Anuário 2011. Bissau. Guine Bissau.

Instituto Nacional de Estatísticas (INE). 2011. Contas Nacionais.

FMI. 2009. Diagnostic Trade Integration Study for the Enhanced Integrated Framework for Trade-related Technical Assistance. Bissau.

Programa Nacional de Investimento Agrícola (PNIA). 2011.

Djatá, H., Batista, M. 2004. Estudo fundiário e do pastoreio no quadro da Lei da Terra. MAPFC/FAO/Action Aid. Bissau

12. ANNEXES

Annexe I: Projets et programmes suggérés du plan d'investissement

Titre du Programme	Programme de renforcement institutionnel du secteur de l'élevage
Structure d'exécution du projet	Ministère de l'Agriculture et Pêches à travers la Direction Générale de l'Élevage (DGP)
Zones d'intervention	Niveau national
Objectif global	<p>Mettre en place les réformes institutionnelles nécessaires pour améliorer l'organisation et le bon fonctionnement des services de l'élevage, conformément aux normes internationales et renforcer les capacités humaines nécessaires à cet effet.</p> <p>Créer les conditions d'une bonne application de la législation et des normes nationales et communautaires en matière de santé animale et de sécurité sanitaire des aliments d'origine animale.</p> <p>Favoriser la création d'un Fonds de développement de l'élevage, en soutien aux actions de promotion de l'élevage et d'appui d'urgence aux éleveurs confrontés à des crises sanitaires et à des calamités naturelles.</p>
Objectifs spécifiques	<p>Doter la Direction Générale de l'Élevage des capacités de coordination des activités nationales, y compris les programmes de prophylaxie et d'éradication des maladies animales, les programmes de sécurité sanitaire des aliments d'origine animale et les réponses rapides aux situations d'urgence.</p> <p>Mettre la Direction Générale de l'Élevage dans les conditions de jouer un rôle actif dans l'harmonisation internationale des réglementations et des mesures sanitaires et s'assurer que la législation et les réglementations nationales relevant de son domaine de compétence intègrent les normes internationales applicables.</p> <p>Doter la Direction Générale de l'Élevage des capacités permettant de certifier la qualité sanitaire des animaux et produits d'origine animale, sur la base de la législation et des normes internationales.</p> <p>Renforcer les capacités des éleveurs et des professionnels de l'élevage, en vue de leur faire mieux jouer leur rôle dans la gestion durable des ressources animales.</p>
Résultats attendus	<p>La Direction Générale de l'Élevage et ses services de terrain sont dotés d'infrastructures fonctionnelles, en conformité avec les missions qui leur sont dévolues.</p> <p>Des mécanismes de coordination sont mis en place, avec une chaîne de commande clairement définie au niveau national et ces mécanismes sont uniformément appliqués sur l'ensemble du pays.</p> <p>Les services vétérinaires suivent l'évolution des normes internationales et participent activement et régulièrement à leur élaboration, négociation et adoption.</p> <p>Les pratiques, connaissances et attitudes des vétérinaires font l'objet d'une actualisation régulière, d'une harmonisation internationale ou d'une</p>

	<p>évaluation.</p> <p>La Direction Générale de l'Élevage suit l'évolution des normes internationales et révisé périodiquement les législations, réglementations et mesures sanitaires nationales.</p> <p>Les éleveurs et autres bénéficiaires ont un niveau d'organisation leur permettant de participer effectivement aux programmes en cours de développement, en étroite collaboration avec les services vétérinaires.</p> <p>les procédures nationales de traçabilité et d'identification des animaux et produits d'origine animale font l'objet d'une bonne coordination entre les services de l'élevage et les bénéficiaires concernés.</p>
Composantes	<p>Contrats de consultation avec des experts;</p> <p>Formation des cadres et bénéficiaires;</p> <p>Matériels et équipements</p>
Activités	<p>Formation de cadres et techniciens de l'élevage Des formations qualifiantes de courte durée seront également organisées pour des cadres supérieurs en poste, en vue de les rendre plus opérationnels dans des délais assez courts.</p> <p>Enfin, il sera développé la formation de para professionnels sur les soins vétérinaires de base et techniques d'élevage et ils interviendront au niveau des villages en appui aux éleveurs et à leurs associations.</p> <p>Renforcement des capacités des éleveurs et des professionnels de l'élevage</p> <p>Des ateliers d'approfondissement des diagnostics des potentialités et des contraintes des filières avec les principaux acteurs concernés.</p> <p>Des ateliers de planification d'activités de renforcement de la dynamique organisationnelle des filières.</p> <p>Des ateliers de renforcement des capacités organisationnelles, managériales et en négociation des responsables d'organisations.</p> <p>Actualisation de la législation vétérinaire et mise en place d'un dispositif réglementaire</p> <p>L'élaboration de règlements se fera en concertation avec les bénéficiaires et les différents acteurs concernés.</p> <p>L'harmonisation de la législation vétérinaire nationale et des divers règlements avec les normes internationales (OIE) et régionales (UEMOA et CEDEAO) occupera une place centrale.</p> <p>Dotation des services de l'élevage de ressources pérennes</p> <p>Dans ce cadre, les investissements découlant du Plan d'actions prioritaires de la LPDE seront inscrits dans le PIP de l'Etat.</p> <p>La mise en place d'un fonds de développement de l'élevage sera également initiée. A cet effet, une étude sera conduite en vue d'en cerner les principaux aspects:</p> <p>Recensement des différentes sources d'alimentation possibles du fonds, telles les taxes sur les produits d'élevage, les redevances sur les certificats sanitaires, les taxes sur les importations de produits vétérinaires, etc.</p> <p>Identification des types de dépenses éligibles au Fonds (indemnisation d'éleveurs frappés par des mesures d'abattage sanitaire d'urgence lors de crises sanitaires, organisations d'opérations de biosécurité, appui en aliments</p>

	bétail pour la sauvegarde du cheptel lors de déficits fourragers sévères, etc.).
Coût global	3 653 550 000 FCFA (8 119 000 \$USD)
Durée	5 ans
Suivi/évaluation/Partenariat	Cabinet de Planification Agricole (GAPLA) assurera le suivi
Contact	Direction Générale de l'Élevage: Email: pacegbissau@hotmail.com Tél: 00245 590 59 99

Titre du Programme	Programme d'amélioration des statistiques d'élevage et de la communication
Structure d'exécution du projet	Ministère de l'Agriculture et Pêches à travers la Direction Générale de l'Élevage (DGP)
Zones d'intervention	Niveau national
Objectif global	Améliorer les statistiques d'élevage en vue de mieux éclairer les politiques d'élevage, de mieux cibler les investissements publics et privés et d'améliorer globalement les performances au niveau du secteur. Améliorer le système national de communication au niveau du secteur.
Objectifs spécifiques	Disposer d'informations actualisées sur les données structurelles relatives au secteur (les acteurs, leurs caractéristiques, les ressources pastorales, les filières d'élevage, les atouts, potentialités et contraintes, les performances et indicateurs pertinents). Disposer d'une base de données sectorielle qui servira de point d'ancrage pour des requêtes et des analyses transversales à tout le secteur de l'élevage. Avoir un référentiel technico-économique pour informer les éleveurs et les autres professionnels du secteur, mais aussi les autorités, les investisseurs et les partenaires techniques et financiers. Améliorer le mécanisme de partage des informations à travers différents canaux de communication, mieux sensibiliser les éleveurs et autres professionnels du secteur et développer des synergies d'action. Renforcer les capacités d'analyse et de formulation de politiques et programmes au niveau de l'élevage. Favoriser une meilleure lisibilité des politiques et programmes au niveau du secteur. Mieux orienter les investissements en direction du secteur.
Résultats attendus	Un système de suivi du secteur est mis en place et fonctionnel. Des enquêtes permanentes sur l'élevage sont réalisées; Les indicateurs clés relatifs au secteur sont disponibles et régulièrement actualisés. Les informations générées font l'objet d'échanges et de partage entre les acteurs sur une base régulière et à travers des mécanismes appropriés. Les performances du secteur de l'élevage sont améliorées.
Composantes	
Activités	Actualisation des paramètres zootechniques et zoo économiques L'enquête partira des données du recensement national de l'élevage de 2009. Sur la base de cette enquête, il sera déterminé les paramètres suivants:

	<p>la structure des troupeaux; les taux de fécondité pour les différentes espèces animales domestiques; les taux de mortalité; les âges à la première mise bas; les intervalles entre mises bas; les taux d'exploitation; les taux de croît; les rendements numérique et pondéral.</p> <p>Mise en place d'un système d'information sur l'élevage Mise en place d'un système d'information sur les troupeaux. Mise en place d'un système d'information sur les marchés. Organisation d'un suivi pastoral. Mise en place d'une base de données sur l'élevage.</p> <p>Communication un magazine pour la sensibilisation et des spots d'information sanitaire dans les radios publiques, privées et communautaires; des affiches, posters et dépliants sur différents thèmes d'intérêt particulier; des campagnes de sensibilisation auprès des professionnels et du grand public dans les zones à haut risque d'introduction des maladies transfrontalières; des bulletins d'information épidémiologique.</p> <p>Renforcement des capacités planification stratégique et suivi-évaluation et notamment en approche GAR (gestion axée sur les résultats); constitution et la gestion des bases de données, au traitement et à l'analyse des données; techniques de communication.</p>
Coût global	767 500 000 FCFA/ 1 705 556 \$UEU
Durée	5 ans
Suivi-évaluation/Partenariat	Cabinet de Planification Agricole (GAPLA) assurera le suivi
Contact	Direction Générale de l'Elevage: Email : pacegbissau@hotmail.com Tél: 00245 590 59 99

Titre du Programme	Programme d'amélioration de la santé animale
Structure d'exécution du projet	Ministère de l'Agriculture et Pêches à travers la Direction Générale de l'Élevage (DGP)
Zones d'intervention	Niveau national
Objectif global	L'objectif général du programme est d'améliorer la santé animale au niveau du pays qui est une condition essentielle au développement de l'élevage et conséquemment, à l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la lutte contre la pauvreté et de la santé publique.
Objectifs spécifiques	<p>Renforcer les capacités du système national de surveillance épidémiologique et de lutte contre les principales maladies du cheptel sur le terrain.</p> <p>Mieux protéger le cheptel national par une reprise des campagnes nationales de vaccination impliquant les associations d'éleveurs, mais aussi par une responsabilisation des vétérinaires privés dans les opérations vaccinales, par voie de mandat sanitaire.</p> <p>Réduire les risques de contamination du cheptel national par l'introduction d'éventuelles maladies à partir de pays limitrophes.</p> <p>Mettre en place un système efficace d'inspection zoo sanitaire au niveau des établissements d'abattage, de vente des viandes et de restauration collective.</p> <p>Mieux organiser le contrôle à l'importation et à l'exportation des produits alimentaires d'origine animale.</p> <p>Restaurer les capacités de diagnostic des maladies animales en Guinée-Bissau par la réhabilitation et la mise aux normes du laboratoire vétérinaire national et de ses trois antennes régionales, ainsi que le renforcement des capacités humaines.</p>
Résultats attendus	<p>Les capacités de surveillance des maladies prioritaires sont renforcées, avec un système de détection précoce et de réaction rapide fonctionnel.</p> <p>Le laboratoire vétérinaire national et ses antennes régionales sont redevenus opérationnels et à même d'assurer le diagnostic des maladies animales au niveau du pays.</p> <p>La prévention et le contrôle des maladies animales sont mieux assurés par les services vétérinaires sur l'ensemble du territoire national et une coordination est mise en place avec les pays limitrophes.</p> <p>Une campagne nationale de vaccination du cheptel est organisée annuellement par l'Etat, de concert avec les vétérinaires privés et les éleveurs participent à la prise en charge des coûts.</p> <p>La privatisation de profession vétérinaire est effective et une disponibilité de produits vétérinaires est assurée sur le terrain pour une couverture sanitaire adéquate ;</p> <p>L'incidence des maladies animales et des zoonoses est faible et la santé animale est globalement améliorée au niveau du pays.</p>
Composantes	

Activités	<p>Enquêtes épidémiologiques et surveillance des maladies animales à déclaration obligatoire</p> <p>Le Réseau National de Surveillance Epidémiologique (RENAVE) sera réorganisé en vue de lui permettre d'accomplir sa mission. Un dispositif de surveillance active sera mis en place, en plus de la surveillance passive qui fonctionne actuellement.</p> <p>Mise aux normes du laboratoire vétérinaire national et des laboratoires régionaux</p> <p>La réhabilitation des infrastructures. L'acquisition d'équipements, matériels, réactifs et kits de diagnostic. L'étalonnage des matériels de laboratoire. Le renforcement des capacités des techniciens de laboratoire sur les techniques d'analyse. La réalisation d'enquêtes et de recherches spécifiques</p> <p>Organisation de campagnes nationales de vaccinations contre les maladies prioritaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> le charbon bactérien; le charbon symptomatique; la peste de petits ruminants; la pasteurellose bovine et celle des petits ruminants; la maladie de Newcastle.
Coût global	2 130 525 000 FCFA/ 4 734 500 \$UEU
Durée	5 ans
Suivi-évaluation/Partenariat	Cabinet de Planification Agricole (GAPLA) assurera le suivi
Contact	Direction Générale de l'Élevage : Email : pacegbissau@hotmail.com Tél: 00245 590 59 99

Titre du Programme	Programme d'appui aux filières d'élevage
Structure d'exécution du projet	Ministère de l'Agriculture et Pêches à travers la Direction Générale de l'Elevage (DGP)
Zones d'intervention	Niveau national
Objectif global	Le programme d'appui aux filières d'élevage a pour objectif général d'augmenter la production et la productivité du cheptel, de satisfaire les besoins du marché en vue d'améliorer le régime alimentaire de la population et de contribuer à la réduction de la pauvreté.
Objectifs spécifiques	<p>Améliorer la gestion des ressources agro-sylvo-pastorales.</p> <p>Développer les infrastructures pastorales et de promouvoir leur utilisation rationnelle.</p> <p>Améliorer l'alimentation et la nutrition des populations.</p> <p>réduire les conflits entre les éleveurs et les agriculteurs;</p> <p>Promouvoir l'adoption de techniques d'élevage et de technologies améliorées.</p> <p>Améliorer les conditions de production, en particulier l'accès au crédit des éleveurs, en vue d'accroître la productivité des exploitations agropastorales.</p> <p>Promouvoir des pratiques améliorées de transformation et de conservation des produits d'élevage et leurs dérivés.</p> <p>Contribuer à la préservation et à l'amélioration des ressources zoo-génétiques.</p> <p>Renforcer les capacités des acteurs des filières animales.</p>
Résultats attendus	<p>Les ressources agro-sylvo-pastorales sont améliorées et servent durablement de base à la production animale.</p> <p>Les éleveurs ont accès à des infrastructures pastorales appropriés dont la gestion est bien organisée.</p> <p>Les régimes alimentaires sont améliorés et la malnutrition régresse.</p> <p>L'utilisation de l'espace rural est concertée et les conflits liés à l'exploitation des ressources pastorales sont sensiblement réduits.</p> <p>Les pratiques et conduites d'élevage s'améliorent et les systèmes d'élevage sont plus productifs.</p> <p>La qualité des produits d'élevage et de leurs dérivés est améliorée.</p> <p>Les races animales locales sont conservées et améliorées.</p> <p>Les acteurs des filières animales sont plus professionnels.</p>
Composantes	
Activités	<p>Appui à la gestion des ressources et infrastructures pastorales</p> <p>La mise en place de plans de gestion des ressources pastorales.</p> <p>La mise en place d'infrastructures pastorales.</p> <p>Appui à l'intensification des systèmes de production animale</p>

	<p>La vulgarisation d'espèces fourragères plus productives. L'appui à la mise en place d'unités de production d'aliment bétail. La facilitation de l'accès au crédit pour les producteurs. La mise en place de centres de démonstration et de multiplication d'animaux. Le test de l'insémination artificielle en milieu éleveur</p> <p>Appui à la transformation et la conservation des produits animaux</p> <p>L'appui à la collecte, à la transformation et à la conservation du lait. L'appui à la conservation de la viande.</p> <p>Professionnalisation des acteurs des filières d'élevage</p> <p>Organisation des éleveurs, marchands de bétail et bouchers. Formation des éleveurs et autres professionnels. Identification du bétail.</p>
Coût global	3 343 700 000 FCFA/ 7 430 445 \$UEU
Durée	5 ans
Suivi-évaluation/Partenariat	Cabinet de Planification Agricole (GAPLA) assurera le suivi
Contact	Direction Générale de l'Elevage: Email: pacegbissau@hotmail.com Tél: 00245 590 59 99

Titre du Programme	Programme de relance de la recherche vétérinaire et zootechnique
Structure d'exécution du projet	Ministère de l'Agriculture et Pêches à travers la Direction Générale de l'Élevage (DGP)
Zones d'intervention	Niveau national
Objectifs	<p>Le présent programme vise les objectifs suivants :</p> <p>Restaurer les capacités de recherche en matière d'élevage au niveau national en vue de promouvoir la production agropastorale.</p> <p>Favoriser l'intégration agro-sylvo-pastorale afin de réduire la dégradation des sols et des écosystèmes pastoraux et de promouvoir une meilleure utilisation des ressources fourragères.</p> <p>Mettre au point des technologies améliorées en matière d'élevage et favoriser leur diffusion en milieu réel.</p> <p>Améliorer les pratiques de nutrition et de gestion en semi-stabulation, de manière à favoriser une évolution de la dynamique des troupeaux et une meilleure valorisation du fumier pour la fertilité des sols.</p> <p>Trouver des solutions aux principales contraintes pathologiques et proposer des mesures de lutte et de contrôle.</p>
Résultats attendus	<p>Les centres de recherche vétérinaire et zootechnique sont fonctionnels.</p> <p>Des technologies améliorées et adaptées sont mises au point et introduites auprès des éleveurs et agropasteurs.</p> <p>Des croisements de races animales locales avec des races améliorées sont réalisés et les produits adaptés obtenus sont vulgarisés.</p> <p>La sélection massale est réalisée en station et les produits obtenus sont vulgarisés.</p> <p>Des rations d'aliments concentrés adaptées et à faible coût sont mises au point en station, testées et vulgarisées.</p> <p>Une enquête épidémiologique est réalisée et un calendrier approprié de prophylaxie vétérinaire pour les différentes espèces animales est établi.</p> <p>L'incidence économique de certaines maladies sur les élevages traditionnels de petits ruminants et bovins est évaluée.</p>
Composantes	
Activités	<p>Activités en station</p> <p>l'acquisition et montage d'un incubateur d'une capacité de 300 à 350 œufs.</p> <p>Le recrutement de cadres techniques pour renforcer le personnel scientifique par rapport aux thématiques de recherche en cours, mais aussi pour ouvrir de nouveaux domaines de recherche. A noter aussi que pour certaines activités, il sera fait appel à des chercheurs associés et à des collaborateurs extérieurs.</p> <p>Le montage et installation d'une petite unité de fabrication d'aliments à partir de matières premières locales.</p>

L'aménagement d'une parcelle fourragère de 20 hectares pour l'expérimentation de d'espèces fourragères locales et exotiques susceptibles d'améliorer l'alimentation des animaux.

L'identification des meilleures femelles de races locales et de mâles améliorés et leur achat, en vue de la réalisation de croisements.

l'acquisition de matériels zootechniques et vétérinaires et d'équipements techniques pour la production animale.

Activités en milieu villageois

Enquêtes diagnostiques participatives, afin de mieux identifier les problèmes qui se posent aux agropasteurs, leurs besoins et priorités.

Conception participative d'infrastructures traditionnelles de production améliorées, en particulier celles relatives aux espèces à cycle court.

Evaluation de races bovines, caprines et ovines locales à travers l'identification et la sélection de génotypes plus productifs dans les conditions d'élevage extensif et intensif.

Amélioration génétique des races animales locales par l'introduction de matériel génétique amélioré, mais aussi en association avec les techniques traditionnelles et notamment:

Des essais de croisements de races d'espèces à cycle court;

la sélection massale des élevages de races pures et de produits de croisement d'espèces à cycle court en vue d'une diffusion en milieu rural;

Amélioration de l'alimentation animale par:

La mise au point de techniques de conservation des fourrages, avec en particulier la production d'ensilage à partir d'aliments non conventionnels tels les sous-produits agricoles et agro-industriels.

La détermination de la valeur nutritive et de la production de biomasse des pâturages naturels.

La mise au point de rations optimales pour les différentes espèces animales, sur la base des pâturages naturels, des légumineuses fourragères et des sous-produits agricoles et agroindustriels.

L'étude des stratégies alimentaires développées par les éleveurs en fonction des différents systèmes de production.

Détermination de la capacité de charge animale par zone écologique afin de garantir la viabilité des systèmes agropastoraux.

Enquêtes de prévalence des maladies animales et en particulier:

Le parasitisme gastro-intestinal sur les animaux d'importance économique, dans les différentes zones agro-climatiques du pays.

Les brucelloses bovine et caprine, respectivement dans les zones I et II du pays.

Renforcement de capacités

Le recrutement de personnel scientifique additionnel.

La formation continue des chercheurs.

Communication

animations scientifiques avec les agents des services de l'élevage et

	du développement rural, mais aussi les éleveurs et agropasteurs, en vue de partager les résultats de recherche et de discuter des modalités de vulgarisation en milieu réel.
Coût global	791 800 000 FCFA / 1 759 556 \$UEU
Durée	5 ans
Suivi-évaluation/Partenariat	Cabinet de Planification Agricole (GAPLA) assurera le suivi
Contact	Direction Générale de l'Elevage: Email: pacegbissau@hotmail.com Tél: 00245 590 59 99

